

Automne 2014

# Nouvelles CSQ

Publication officielle de la Centrale des syndicats du Québec

40 ANS  
D'ACTION  
FÉMINISTE,  
ÇA SE FÊTE !

Profs à bout  
de souffle

FAUT QUE ÇA  
CHANGE !

[facebook.com/lacsq](https://facebook.com/lacsq)

LES ARTISANS DE  
L'ÉCOLE ET DU CÉGEP  
NUMÉRIQUES

BILAN DE SANTÉ DU RÉGIME DE  
RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC

Section spéciale  
BULLETIN DU CRIRES





## **N'oubliez pas de déclarer le statut étudiant de vos enfants à charge grâce au site ACCÈS | assurés!**

### **Saviez-vous que...**

Lorsque vous êtes inscrit au site **ACCÈS | assurés**, vous pouvez déclarer directement sur le site le statut étudiant de votre enfant à charge âgé de 18 ans et plus. Pour être admissible à votre régime d'assurance collective, votre enfant doit avoir entre 18 et 26 ans et étudier à temps plein dans une maison d'enseignement reconnue.

Afin de faciliter la vie de ses assurés, SSQ transmet un avis par courriel aux personnes inscrites sur le site **ACCÈS | assurés** pour les informer du moment où ils doivent déclarer le statut étudiant de leurs enfants à charge.

**Un simple rappel qui vous permet de prolonger l'admissibilité de vos enfants à charge et d'éviter tout refus de remboursement de prestations!**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI AU **ssq.ca** ET PROFITEZ DES NOMBREUSES FONCTIONNALITÉS OFFERTES EN LIGNE!

**ssq.ca**

**SSQ** Groupe financier

*Les valeurs à la bonne place*

**JOURNÉE PLEIN  
AIR AVEC LES  
CHEVAUX**

5-12  
ANS

THÉMATIQUE 2014 :  
**LE COW-BOY  
DANS LA JUNGLE**

10 à 250  
participants

**ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DE 10H À 15H !**  
Chaque équipe doit accumuler 1101 points lors de leur parcours.

**FORFAITS  
à partir de  
12,75\$**  
(taxes en sus)

**PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC**

11 ANS  
ET +

Minimum  
10 participants

**AVENTURE DANS LES ARBRES  
ET DÉFIS À CHEVAL**

THÉMATIQUE : LES 1101 MUSCLES

- 10h Accueil et présentation de la journée
- 10h15 Départ pour Aventure dans les arbres
- 10h30 Parcours d'hébertisme pour tous en équipe
- 12h Dîner champêtre à l'Auberge le 1101
- 12h30 Visite des écuries
- 13h Défis à cheval pour tous !
- 14h30 Épreuve finale pour déterminer l'équipe gagnante de la journée
- 14h45 Dernier rendez-vous avant le départ  
Remise d'une photo souvenir



ÉCOLE  
D'ÉQUITATION  
MILLE CENT UN

Sécurité :  
Animateurs  
spécialisés

DIANE AUTHIER, PDG École d'équitation 1101

Propriétaire-entraîneuse, accréditée par :

- Fédération équestre du Québec Canada Hippique
- Diplômée Cadre Noir de Saumur (France)
- Attestation de randonnée : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize
- Certification Emploi-Québec

Excellence reconnue de l'École d'équitation 1101

Par les organismes :

- Équi-Qualité
- Québec à cheval
- ministère du Tourisme du Québec
- Association des camps certifiés du Québec

1101, Grand Rang, La Présentation (Québec) J0H 1B0

Réservation et information : 450 796-5993

info@ecoledequitation1101.com

ecoledequitation1101.com

**DEPUIS PLUS  
DE 35 ANS !**

**Éditorial**



**UNE ACTION SYNDICALE, PLUS  
QUE JAMAIS NÉCESSAIRE**

« Enseigner, c'est faire en sorte que chaque cours sonne l'heure du réveil. » Voilà une citation inspirante tirée du livre *Chagrin d'école* de Daniel Pennac. Considéré comme étant l'un des plus beaux métiers du monde, l'enseignement est confronté aujourd'hui à de grands défis. Plusieurs études ont été entreprises pour mieux comprendre le « malaise enseignant » qui plane au Québec. *Nouvelles CSQ* présente quelques-unes de ces recherches ainsi que des pistes de solution qui pourraient faire toute la différence.

Par ailleurs, le magazine poursuit sa série d'articles sur les technologies de l'information et des communications en éducation. Quatre personnes engagées et inspirantes, issues des réseaux scolaire et collégial, partagent leur vision et les expériences qu'ils ont menées pour faire de ces outils de précieux atouts dans leur pratique.

En mai dernier, la CSQ a fêté ses 40 ans d'action et d'engagement féministes. Pour souligner cet anniversaire important, elle a tenu le Rendez-vous CSQ sur la condition des femmes. Le magazine consacre un grand dossier à ce pan important de l'histoire de la Centrale et du mouvement des femmes, tout en présentant les propos de quelques-unes des conférencières invitées.

Enfin, l'automne s'annonce chaud. La négociation du secteur public s'y amorcera avec le dépôt des demandes syndicales. Le ton et les appétits du gouvernement ne laissent planer aucun doute : la mobilisation sera plus que jamais nécessaire. *Nouvelles CSQ* consacre un article à cette ronde importante de pourparlers. À ne pas manquer dans la prochaine édition, un grand dossier sur cet enjeu majeur pour les travailleuses et travailleurs de l'État, mais aussi pour la population qui voit ses services publics menacés.

CATHERINE GAUTHIER *Rédactrice en chef*



Pour nous écrire [nouvellescsq@lacsq.org](mailto:nouvellescsq@lacsq.org)

10	NÉGOCIATIONS LES PREMIERS TOURS DE PISTE SONT FAITS	29	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR QUE NOUS RÉSERVE LE GOUVERNEMENT COULLARD ?
13	SÉCURITÉ SOCIALE RÉGIME DE RETRAITE : L'ÉTAT DE SANTÉ DU RREGOP EST TOUJOURS BIEN CONTRÔLÉ	31	INTERNATIONAL L'ÉDUCATION DOIT ÊTRE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT
14	SYNDICALISME LE SYNDICALISME FACE AUX DÉFIS DU 21 <sup>e</sup> SIÈCLE	32	SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL COMMENT PRÉVENIR LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL ?
17	PETITE ENFANCE LA FIPEQ-CSQ RAYONNE À L'INTERNATIONAL !	33	<b>DOSSIER</b> L'ACTION FÉMINISTE, TOUJOURS PERTINENTE ET LÉGITIME
18	<b>ÉDUCATION</b> DES SOLUTIONS AU « MALAISE ENSEIGNANT »	42	SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX AGIR AU NOM DES VALEURS COLLECTIVES QUI NOUS ANIMENT
21	ÉDUCATION LES ARTISANS DE L'ÉCOLE ET DU CÉGEP NUMÉRIQUES	45	DIVERSITÉ SEXUELLE NOUVEAU SITE WEB ET PLUS D'OUTILS PÉDAGOGIQUES !
24	RÉSEAU SCOLAIRE LA FSE-CSQ S'ASSOCIE AUX AUBERGES DU CŒUR		



17



19



33

LA CSQ,  
AU SERVICE DES  
PERSONNES  
EN MOUVEMENT  
AVEC SON TEMPS



29



42

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.

En choisissant ce papier pour l'impression du magazine, plutôt qu'un produit fait à 100 % de fibres vierges, la CSQ a réalisé plusieurs économies environnementales :



**Nouvelles CSQ Volume 35, No. 1** Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : nouvellescsq@lacsq.org / **Directrice des communications** Marjolaine Perreault / **Rédactrice en chef** Catherine Gauthier / **Secrétaire adjointe aux publications** France Giroux / **Révision** Martine Lauzon, Anne-Catherine Sabas / **Publicité** Jacques Fleurent • 514 355-2103 fleurent.jacques@csq.qc.net / **Page couverture** Éric Massicotte / **Photographes** François Beauregard, Jocelyn Bernier, Caroline Grégoire, Jocelyn Landry, Jean-François Leblanc, Éric Massicotte, Pascal Rathé, iStockphoto, Shutterstock, Sibeles Photographe / **Retouches photo** Yves Vaillancourt / **Dépôt légal** Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 1497-5157 / **La CSQ sur le Web** lacsq.org / **Abonnement** Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@csq.qc.net / **Postpublications** N° de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : **Publication de la Centrale des syndicats du Québec** 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Rejoignez-nous sur Facebook!  
facebook.com/lacsq

**E**mpressé de revoir le modèle de la société québécoise dans les premiers mois de son mandat – une vieille stratégie connue de tout gouvernement majoritaire –, le Parti libéral du Québec ne laisse rien au hasard, en particulier sa façon de marteler dans les médias l'idée que le Québec n'a plus les moyens de se payer les services publics qu'on lui connaît.

Les régimes de retraite dans le secteur municipal ont été les premiers dans la mire d'une sauvage série d'attaques. Ils ont été suivis de près par les services à la petite enfance, l'éducation, la santé et les services sociaux, la culture, l'environnement ainsi que le soutien financier des groupes de défense des droits et des organismes communautaires.

Le premier ministre Couillard préfère parler de rigueur plutôt que d'austérité... Quelle belle sémantique ! Toutefois, les compressions en cours et les coupes annoncées en 2015 dans les dépenses de programmes, totalisant 3,2 milliards de dollars, ne laissent planer aucun doute sur ses intentions de saccager tant nos services publics que nos programmes sociaux et, par le fait même, les conditions de travail et de vie de milliers de travailleuses et travailleurs.

Ce n'est pas ce type de société que nous voulons. C'est pourquoi nous avons participé, avec nos alliés des autres centrales syndicales, aux travaux de la Commission sur la révision des programmes lors d'une rencontre, le 15 septembre dernier.

Deux heures trente minutes : voilà le temps de « dialogue social » qui nous a été accordé. Bien que nous connaissions déjà les résultats de cette commission, soit revoir les programmes dans le but de les réduire pour récupérer 3,2 milliards de dollars à court terme, nous y étions.

Nous y étions pour défendre et promouvoir le rôle essentiel des services publics, lesquels assurent la cohésion et la solidarité sociale.

Nous y étions pour rappeler au gouvernement que nous dénoncerons toute démarche ayant pour effet de réduire le rôle de l'État, de même que la qualité et l'accessibilité des services publics.

Ensemble, nous lui avons déclaré que nous serons solidaires en Front social contre l'austérité !



Louise Chabot  
Présidente



Photo François Beauregard

Chapeau, les filles!

## LA CSQ ENCOURAGE TROIS ÉTUDIANTES INSPIRANTES

Chaque année, le concours *Chapeau, les filles!* rend hommage à des femmes ayant opté pour des carrières où les hommes sont très majoritaires. La CSQ, qui s'associe depuis des années à ce concours, a souligné la persévérance de trois étudiantes qui ont choisi un métier traditionnellement masculin en leur remettant l'un des prix Persévérance d'une valeur de 2 000 \$. Il s'agit de Valérie Brosseau, étudiante en Mécanique automobile à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, Mélanie Desnoyers, étudiante en Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment au Collège Montmorency, et Marie-Ève Cloutier, étudiante en Génie mécanique à l'École de technologie supérieure.

## COOPÉRATION AU LAOS

Dans le cadre du programme de Valorisation du français en Asie du Sud-Est (Valofrase), un assistant ou une assistante de programme est recherché pour le Centre régional francophone d'Asie-Pacifique (CREFAP). Le lieu de travail est à Vientiane, au Laos. La date limite pour l'envoi des candidatures est le 31 octobre 2014. Quant à la prise de poste, elle est prévue pour le début de 2015. Pour plus d'informations, visitez le site [lacsq.org/international](http://lacsq.org/international) ou contactez madame Angie Hue, à la CSQ au 514 356-8888, poste 2007.

## ENSEIGNER, C'EST TOUT UN MARATHON !

Pour souligner la troisième édition de sa campagne de valorisation de la profession enseignante Prof, ma fierté !, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) organise cet automne une grande tournée de huit événements régionaux dans le cadre d'un marathon à relais !

L'ensemble de la population est invité à participer à ces journées d'activités familiales. Au menu : jeux-questionnaires, joutes d'improvisation, musique de DJ Abeille et jeux gonflables pour les tout-petits !

La pièce de résistance est évidemment le marathon à relais. Respectant la distance officielle de 42 kilomètres, le marathon se déroulera à raison d'environ cinq kilomètres par événement, et il pourra être marché ou couru.

David Savard-Gagnon, gagnant du Marathon de Montréal en septembre 2013 et enseignant d'éducation physique dans la région de Charlevoix, parraine cette initiative.

Les huit événements auront lieu le samedi, entre le 18 octobre et le 6 décembre, à Rimouski, Saguenay, Rouyn-Noranda, Saint-Sauveur, Longueuil, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Pour consulter l'horaire détaillé de la tournée ou pour vous inscrire à l'une ou l'autre des activités, visitez [profmafierte.com](http://profmafierte.com).



## À lire sur LouiseChabot.ca

### Les cinq billets de blogues les plus partagés

- 1 - Le gouvernement Couillard en croisade contre les parents !
- 2 - Tim Hortons, Burger King et les bibliothèques scolaires
- 3 - Des préjugés au trésor ?
- 4 - Le gouvernement Couillard condamne les enfants à la pauvreté
- 5 - Un dialogue de sourds

N'hésitez pas à commenter les billets de la présidente de la CSQ sur [louisechabot.ca](http://louisechabot.ca) ou [facebook.com/lacsq](https://facebook.com/lacsq). Ses billets sont également repris sur le portail du Huffington Post Québec.



## Bonjour la retraite !

L'heure de votre retraite approche ? Saviez-vous que l'AREQ-CSQ offre des sessions de préparation aux membres de la Centrale qui prendront leur retraite dans moins de cinq ans ainsi qu'à leurs conjointes ou conjoints ? Parmi les sujets abordés, mentionnons la santé, les assurances, l'épargne, les différents régimes de retraite et la succession. Pour vous inscrire, communiquez avec votre syndicat.

Calendrier des sessions de préparation à la retraite	
Carleton	17 et 18 octobre 2014
Trois-Rivières	7 et 8 novembre 2014
Québec	14 et 15 novembre 2014
Alma	21 et 22 novembre 2014
Longueuil	28 et 29 novembre 2014
Montréal	6 et 7 février 2015
Saint-Jean-sur-Richelieu	13 et 14 février 2015
Laval	20 et 21 mars 2015
Lévis	10 et 11 avril 2015
Sherbrooke	17 et 18 avril 2015
Gatineau	24 et 25 avril 2015
Rouyn-Noranda	8 et 9 mai 2015

## RÉDUIRE, C'EST AGIR !

La Semaine québécoise de réduction des déchets propose, du 18 au 26 octobre 2014, de nombreuses activités permettant à toutes et tous de minimiser leur empreinte écologique en s'appropriant l'approche 3R (réduction, réemploi, recyclage/compostage). Visitez le site [sqrd.org](http://sqrd.org) et relevez le défi !

## CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'INTIMIDATION

Jusqu'au 30 novembre 2014, il est possible de s'exprimer sur la question de l'intimidation en participant à la consultation publique en ligne ([mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation](http://mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation)).

## L'AREQ-CSQ a tenu son 45<sup>e</sup> Congrès en juin

Pierre-Paul Côté a été réélu à la présidence de l'AREQ-CSQ. L'association, qui représente plus de 56 000 personnes retraitées de la Centrale, participe activement aux grands débats sociaux, veille à valoriser le rôle et la contribution des personnes âgées ainsi qu'à améliorer leur sort, notamment en matière de santé et de protection du pouvoir d'achat. Pour en savoir plus, visitez le site [areq.qc.net](http://areq.qc.net).



De gauche à droite : Nicole Gagnon, secrétaire, Nicole Patry-Lisée, trésorière, Claire Bélanger, 2<sup>e</sup> vice-présidente, Michel A. Gagnon, 1<sup>er</sup> vice-président et Pierre-Paul Côté, président.



COMMENT PARTICIPER?

**DEVENEZ MEMBRE!**

1 crédit voyage pour 2 personnes à gagner

Ouvrez un compte à la Caisse Desjardins de l'Éducation d'ici le 12 décembre 2014, et faites l'acquisition d'un produit admissible au concours.

Augmentez vos chances de gagner en nous référant de nouveaux membres!

Le concours se déroule du 1<sup>er</sup> avril au 12 décembre 2014.

Tirage le 18 décembre 2014.

Pour connaître tous les détails du règlement, consultez le [www.desjardins.com/caisseeducation](http://www.desjardins.com/caisseeducation)

MA PASSION.  
MA CARRIÈRE.  
MA CAISSE.



1 877 442-EDUC (3382)  
[www.desjardins.com/caisseeducation](http://www.desjardins.com/caisseeducation)



**Desjardins**  
Caisse de l'Éducation

## LES PAPILLONS D'OR, CUVÉE 2014

DOMINIQUE BERNIER *Conseillère EVB-CSQ*

Trois Papillons d'or sont remis chaque année pour souligner les actions entreprises au sein du mouvement EVB-CSQ. L'école Saint-Justin s'est vu décerner ce prix, symbole de son engagement indéfectible au sein du mouvement depuis plus de douze ans.

Le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR), EVB-CSQ depuis 2008, fait aussi partie des récipiendaires. Le comité EVB du syndicat agit activement et pose des gestes concrets en éducation pour un avenir viable.

Enfin, un Papillon d'or a également été remis au Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage, une organisation impliquée dans le mouvement depuis sa création. Ce syndicat a été – et est toujours – très engagé et stimulé par l'approche environnementaliste.

### Concours photo intercollégial EVB-CSQ

## BRAVO AUX LAURÉATES ET LAURÉATS 2014 !

Plus de 400 étudiantes et étudiants ainsi que des membres du personnel de neuf cégeps ont participé, plus tôt cette année, au Concours photo intercollégial inspiré des valeurs EVB-CSQ.

Lors du Conseil général de la CSQ, le 21 mai dernier, les lauréates et lauréats du concours ont été dévoilés. Le Cégep de Saint-Félicien s'est distingué en obtenant les deux premiers prix des catégories « Étudiantes et étudiants » et « Vote du public », alors que le personnel du Cégep de Sainte-Foy remportait les deux premiers prix de cette catégorie.

Pour découvrir ces photos, visitez le site [evb.lacsq.org](http://evb.lacsq.org).



## MARCHE MONDE OXFAM- QUÉBEC À MONTRÉAL

Plus de 5 000 jeunes ont marché dans les rues de Montréal, le 9 mai dernier, en faveur d'un monde plus juste. La Marche Monde, qui en était à sa 44<sup>e</sup> édition, a permis d'amasser 126 590 \$ pour des projets d'Oxfam-Québec procurant l'accès à l'eau potable au Burkina Faso et en République démocratique du Congo.

À noter que des Marche Monde auront lieu dans plusieurs villes du Québec cet automne : à Sherbrooke le 10 octobre, à Québec le 17 octobre et à Gatineau le 24 octobre. Pour tous les détails, consultez le site d'Oxfam-Québec.



## NOUVELLES INTRONISATIONS AU CERCLE MONIQUE-FITZ-BACK

Chaque année, le Cercle Monique-Fitz-Back accueille une personne reconnue pour son engagement au sein des EVB-CSQ, ainsi qu'une personne extérieure au mouvement, qui s'est distinguée par ses actions en faveur d'un monde meilleur. Lors de la dernière session nationale EAV-EVB, Diane Laflamme, membre du Comité de retraités Brundtland, et Robert Beauregard, doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, ont reçu cette prestigieuse distinction.

## À NE PAS MANQUER !

Les sessions EVB-CSQ auront lieu cette année les 9 et 10 octobre 2014, les 22 et 23 janvier 2015 ainsi que les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2015. Pour en savoir plus, visitez le site [evb.lacsq.org](http://evb.lacsq.org).



**SHERBROOKE** - 10 octobre 2014  
**QUÉBEC** - 17 octobre 2014  
**GATINEAU** - 24 octobre 2014  
**MONTRÉAL** - 8 mai 2015

# RabaisCampus

SERVICE D'ABONNEMENTS - JOURNAUX ET MAGAZINES

SERVICE D'ABONNEMENTS AUX MEMBRES

Centrale des syndicats du Québec



<p><b>14,95\$</b> 8 nos <del>55,60\$</del> 14,95\$</p>	<p><b>-65%</b> 1 an <del>55,99\$</del> 19,50\$</p>	<p><b>-66%</b> 1 an <del>195,51\$</del> 66,54\$</p>	<p><b>-59%</b> 1 an <del>159,28\$</del> 61,64\$</p>	<p><b>-62%</b> 1 an <del>65,88\$</del> 24,95\$</p>	<p><b>20,00\$</b> 1 an <del>54,99\$</del> 20,00\$</p>
<p><b>-34%</b> 1 an <del>54,45\$</del> 35,95\$</p>	<p><b>-38%</b> 1 an <del>54,45\$</del> 33,95\$</p>	<p><b>-55%</b> 1 an <del>87,45\$</del> 38,95\$</p>	<p><b>-59%</b> 1 an <del>89,50\$</del> 36,95\$</p>	<p><b>-52%</b> 1 an <del>83,40\$</del> 39,95\$</p>	<p><b>-36%</b> 1 an <del>56,28\$</del> 36,16\$</p>
<p><b>14,50\$</b> 10 nos <del>49,90\$</del> 14,50\$</p>	<p><b>-67%</b> 1 an <del>59,88\$</del> 19,50\$</p>	<p><b>14,95\$</b> 1 an <del>89,92\$</del> 14,95\$</p>	<p><b>14,95\$</b> 1 an <del>95,88\$</del> 14,95\$</p>	<p><b>13,62\$</b> 1 an <del>29,94\$</del> 13,62\$</p>	<p><b>-66%</b> 12 nos <del>47,40\$</del> 15,95\$</p>
<p><b>14,95\$</b> 8 nos <del>29,60\$</del> 14,95\$</p>	<p><b>-51%</b> 1 an <del>54,00\$</del> 24,95\$</p>	<p><b>285 TITRES DISPONIBLES!</b> 46 TITRES À 15\$ OU MOINS 58 TITRES ÉLECTRONIQUES 64 NOUVELLES PUBLICATIONS!</p>		<p><b>-10%</b> 1 an <del>78,00\$</del> 69,95\$</p>	<p><b>-40%</b> 1 an <del>54,60\$</del> 30,95\$</p>
<p><b>-79%</b> 2 ans <del>430,92\$</del> 89,95\$</p>	<p><b>-45%</b> 1 an <del>57,75\$</del> 31,95\$</p>	<p><b>10\$ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE!</b> (SUR ACHATS MULTIPLES)</p>		<p><b>-47%</b> 1 an <del>138,00\$</del> 73,00\$</p>	<p><b>-33%</b> 1 an <del>90,00\$</del> 59,95\$</p>
<p><b>-64%</b> 1 an <del>54,90\$</del> 19,50\$</p>	<p><b>14,95\$</b> 1 an <del>45,90\$</del> 14,95\$</p>	<p><b>-67%</b> 1 an <del>49,50\$</del> 16,48\$</p>	<p><b>-44%</b> 1 an <del>35,70\$</del> 19,95\$</p>	<p><b>14,95\$</b> 1 an <del>17,94\$</del> 14,95\$</p>	<p><b>-65%</b> 1 an <del>49,90\$</del> 17,54\$</p>
<p><b>-47%</b> 1 an <del>62,91\$</del> 33,22\$</p>	<p><b>-31%</b> 1 an <del>26,00\$</del> 17,95\$</p>	<p><b>-30%</b> 1 an <del>81,92\$</del> 22,44\$</p>	<p><b>-36%</b> 1 an <del>88,70\$</del> 24,95\$</p>	<p><b>-35%</b> 1 an <del>41,79\$</del> 26,95\$</p>	<p><b>14,95\$</b> 1 an <del>81,92\$</del> 14,95\$</p>
<p><b>-72%</b> 1 an <del>71,89\$</del> 19,99\$</p>	<p><b>-48%</b> 1 an <del>440,96\$</del> 227,50\$</p>	<p><b>-50%</b> 1 an <del>371,89\$</del> 184,08\$</p>	<p><b>-42%</b> 1 an <del>341,12\$</del> 199,00\$</p>	<p><b>-337\$</b> 1 an <del>462,58\$</del> 126,36\$</p>	<p><b>-276\$</b> 1 an <del>402,00\$</del> 126,36\$</p>

**JUSQU'À 90% DE RABAIS**  
SUR LE PRIX EN KIOSQUE

**LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!**

**POURQUOI PAYER PLUS CHER?**

**rabaiscampus.com/asso**  
514 982-0180 1 800 265-0180

Offre d'une durée limitée. Les prix rayés sont ceux en kiosque. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Imprimé 08/14. Taxes en sus.

### Négociations des secteurs public et parapublic

# LES PREMIERS TOURS DE PISTE SONT FAITS

JULIE-CATHERINE PÉLISSIER *Directrice du Service des négociations nationales et de la sécurité sociale de la CSQ*

**Les premiers actes de la prochaine ronde de pourparlers sont joués. Depuis l'automne 2013, les membres des fédérations de l'éducation et de la santé et des services sociaux, affiliés à la CSQ, ont été consultés sur le cadre stratégique de la négociation ainsi que sur les orientations intersectorielles et sectorielles. Au moment où paraîtront ces lignes, les revendications privilégiées par les membres auront été soumises aux instances appropriées et les choix auront été faits.**

Malgré le grand jeu de la « crise des finances publiques » du gouvernement, le scénario de la négociation demeure le même. L'automne s'annonce donc chargé, considérant les prochaines étapes de notre plan de travail :

- Négociation des protocoles de libération pour les membres des équipes de négociation ;
- Adoption des revendications intersectorielles et sectorielles à soumettre à la partie patronale ;
- Dépôt des revendications syndicales en Front commun et en fédération ;
- Retour de la partie patronale en réponse à nos revendications.

Toutefois, ce menu risque d'être perturbé : la session parlementaire est en cours, des projets de loi peuvent être déposés et une mise à jour économique devrait être présentée en décembre. Comme toujours, la Centrale saura ajuster ses stratégies en conséquence, tout en impliquant ses membres dans le processus et en s'assurant de maintenir ouverts ses canaux de communication et de mobilisation.

### DES REVENDICATIONS SYNDICALES LÉGITIMES

Nous sommes convaincus de la légitimité de nos revendications, tout comme du fait que les employés de l'État ont déjà fait plus que leur part de sacrifices.

Or, le gouvernement tente de préparer les esprits à l'imposition de compressions importantes qui mineront les services publics. Il mandate des comités d'experts et des commissions « indépendantes » afin qu'ils identifient les coupes à faire et réforment la fiscalité. Il nourrit aussi les rumeurs de lois spéciales, de plans de restructuration du réseau de la santé et des services sociaux et de modulation des tarifs.

Dans tout ce cirque qu'il alimente, jamais il n'aborde la question du manque de revenu de l'État. Il omet aussi de considérer que les services publics et les personnes qui y travaillent contribuent au développement économique, culturel et social du Québec. Et tout cela, en faisant fi du fait que notre société a fait le choix de se doter de services publics accessibles à toutes et tous.

Albert Jacquard a écrit : « La solidarité existe-t-elle encore ou bien sommes-nous en perpétuelle confrontation les uns envers les autres ? Alors que les différences nous inquiètent, pourquoi ne pas les transformer en force pour nous mener plus loin dans nos échanges [...] »<sup>1</sup>

Je vois là de quoi nous inspirer pour un bien meilleur scénario.

## Comment négocie-t-on avec le gouvernement ?

Vous souhaitez mieux comprendre les rouages de la grande négociation qui s'amorce dans le secteur public ? La cyberformation *La négociation nationale à la CSQ* vous permettra de vous familiariser, en quelques minutes, avec ce processus dont la finalité touche plus de 500 000 employées et employés de l'État, parmi lesquels on compte une majorité des membres de la CSQ. Et n'hésitez pas à la partager dans les réseaux sociaux !



<sup>1</sup> JACQUARD, Albert (2004). *De l'angoisse à l'espoir, Leçons d'écologie humaine*, [s.l.], Le Livre de Poche, 119 p.

# CAP SUR LA MOBILISATION !

MARIE JOSÉE TURGEON *Conseillère CSQ à la mobilisation*

Plus de 100 personnes responsables de l'action et de la mobilisation (RAM), issues des réseaux scolaire, collégial, et de la santé et des services sociaux de la CSQ, se sont réunies le 10 septembre 2014. En plus de s'informer et de parfaire leurs connaissances, elles ont échangé sur la mobilisation à déployer pour appuyer vos demandes syndicales. Elles se sont aussi penchées sur le plan d'action du Front commun. Il s'agissait de la troisième rencontre de préparation à l'action mobilisation depuis janvier 2013.



Photos Jocelyn Bernier

Ci-dessus : photos prises lors d'une réunion des RAM en février 2014

## UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL MAJORITAIRE

Le gouvernement nouvellement élu annonce des suppressions de postes par attrition, un gel des effectifs, des révisions de programmes gouvernementaux, des compressions budgétaires, tout cela dans le but d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

Daniel B. Lafrenière, responsable politique des communications et de la mobilisation CSQ, signale, à l'intention de tous les membres, l'importance encore plus grande de l'action collective dans ce climat d'austérité pour :

- **Défendre notre droit à une négociation de bonne foi ;**
- **Mettre de l'avant nos revendications et protéger nos acquis ;**
- **Participer aux gestes collectifs en front commun en appui à la négociation.**

## Nouvelle éclair : une vidéo mobilisatrice !

La mobilisation, ça ne se fait pas en restant assis dans son salon. Qu'est-ce que vous pouvez faire pour renverser la vapeur de la machine gouvernementale ? Rendez-vous sur le site [lacsq.org](http://lacsq.org) pour regarder et partager cette vidéo absolument originale déjà vue par près de 4000 personnes !



## ENSEMBLE !

Nos vis-à-vis patronaux, les ministères concernés et le gouvernement entendront les échos des gestes que nous poserons collectivement. Nos actions ajouteront de la pression, tout en démontrant la force de notre front commun.

# Un nouveau syndicat s'affilie à la F4S-CSQ

CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

Après une longue démarche d'information et de consultation, les 711 membres du Syndicat des techniciens(nes) et des professionnels(les) de la santé et des services sociaux du Nord de Lanaudière (STPSSSNL) ont choisi, majoritairement, de s'affilier à la CSQ et à la Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ). Ces travailleuses et travailleurs étaient jusque-là syndiqués à la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN.

À la demande des membres, l'exécutif syndical a enclenché, au printemps 2013, une enquête visant à déterminer l'organisation syndicale lui permettant de bénéficier, localement, d'une plus grande part des cotisations syndicales de façon à pouvoir se donner plus de moyens et améliorer ainsi les services offerts aux membres.

Après avoir mené une analyse comparative de cinq organisations syndicales, le Syndicat a ciblé la CSQ comme étant celle qui offrait les meilleurs avantages. Dès lors, des pourparlers ont eu lieu avec la CSQ. Ils ont été suivis d'une démarche officielle de changement d'allégeance syndicale, laquelle s'est conclue avant la période estivale. Une requête en accréditation pour l'affiliation à la CSQ et à la F4S a alors été déposée à la Commission des relations du travail.

## DES MOYENS D'ACTION RENFORCÉS

« Notre nouvelle affiliation permettra à notre syndicat de renforcer ses moyens d'action et d'offrir plus de services directs aux membres, tout en continuant à bénéficier de l'expertise et du soutien d'une centrale syndicale forte. Nous pourrions donc mieux défendre et représenter nos membres, tout en prenant position sur le plan social pour soutenir les valeurs qui nous tiennent à cœur », précise Serge Vézina, président du STPSSSNL.

## UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE

Pour sa part, le président de la F4S-CSQ, Claude de Montigny, salue l'arrivée du STPSSSNL au sein de sa fédération. « Tant pour ses dirigeants que pour ses membres, le STPSSSNL est reconnu pour être un syndicat militant et engagé. La participation de ses élus et délégués aux instances de la CSQ et de la F4S contribuera certainement à enrichir notre réflexion et à renforcer notre solidarité avec l'ajout de nouveaux membres. » /



Photo Éric Massicotte

À l'avant : Catherine Henry, Claudia Houle et Julie Bergeron du STPSSSNL et Ruth Tremblay, secrétaire à l'exécutif de la F4S-CSQ. À l'arrière : Serge Vézina, président du STPSSSNL, François Martin, également de l'équipe locale, Pierre Jobin, vice-président de la CSQ et Claude de Montigny, président de la F4S-CSQ.

# LE GRAND RETOUR DU SPCCSO !

KARINE LAPIERRE *Conseillère FPPE-CSQ aux communications*

Après 13 ans d'absence, les 280 membres du Syndicat du personnel professionnel des commissions scolaires de l'Outaouais (SPCCSO) ont choisi majoritairement de réintégrer les rangs de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et de la CSQ. Dans l'intervalle, ils étaient affiliés au Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

C'est l'expérience de la négociation en cartel du SPGQ et de la FPPE-CSQ, en 2009-2010, qui est à l'origine de ce changement important. Les relations régulières et harmonieuses entre la FPPE-CSQ et les membres de l'exécutif syndical de l'Outaouais ont fait réfléchir ces derniers sur la possibilité de réintégrer la Fédération. La FPPE-CSQ les a accompagnés dans ce processus, en leur donnant de l'information et en répondant à leurs interrogations.

« Les membres du SPCCSO avaient le goût de se joindre à une fédération qui connaît bien les préoccupations et les intérêts des professionnels de l'éducation, qui possède une expertise solide en action professionnelle et qui jouit d'une visibilité médiatique appréciable. La FPPE devenait un choix qui s'imposait », affirme Pierre Chéhadé, président du SPCCSO.

Cette marque de confiance réjouit la présidente de la FPPE-CSQ, Johanne Pomerleau. « Je suis très heureuse de retrouver les collègues professionnels de l'Outaouais. Ils apportent la couleur particulière de leur région dans nos débats et nous permettent d'amorcer la négociation à venir avec force et crédibilité, en opposant un front uni devant la partie patronale. » /



Photo Sibebe Photographie

De gauche à droite : Annie St-Pierre (secrétaire), Pierre Chéhadé (président), Vanessa Girard (vice-présidente) et Benoit Tolszczuk (trésorier)

# RÉGIME DE RETRAITE

## L'ÉTAT DE SANTÉ DU RREGOP EST TOUJOURS BIEN CONTRÔLÉ

MARIO LABBÉ *Conseiller CSQ à la sécurité sociale*

La situation du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ne se détériore pas en ce moment, elle s'améliore, contrairement à ce que plusieurs prétendent avec leurs discours alarmistes et sans nuances sur les régimes de retraite en général. Cette affirmation s'appuie sur les derniers chiffres rendus publics par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), en mai dernier.

En effet, les résultats de la mise à jour de l'évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 2013<sup>1</sup> dévoilent un portrait plutôt positif. En voici les faits saillants :

RREGOP		
	2011	2013
Valeur marchande	41,24 G\$	49,87 G\$ (+ 21 %)
Valeur actuarielle	40,90 G\$	46,53 G\$ (+ 14 %)
Passif	43,55 G\$	48,57 G\$ (+ 12 %)
Déficit	2,65 G\$	2,04 G\$ (- 0,61 G\$)
Taux de capitalisation	93,9 %	95,8 % (+ 1,9)

### QUELQUES NOTIONS À PRÉCISER

La valeur marchande de la caisse des personnes participantes du RREGOP représente sa valeur totale si tous ses actifs avaient été vendus le 31 décembre 2013 (actions, obligations, etc.). Quant à la valeur actuarielle, elle reflète la valeur de la caisse en répartissant, sur cinq ans, les pertes et les gains annuels.

Le passif d'un régime de retraite représente, pour sa part, la totalité de ses engagements envers l'ensemble des personnes participantes, actives et retraitées (promesses de rente ou prestations acquises). Autrement dit, il s'agit de la somme nécessaire pour payer les rentes de toutes les personnes déjà retraitées jusqu'à leur décès ainsi que celles de toutes les personnes participantes actives lorsqu'elles prendront leur retraite.

Le déficit résulte de la différence entre le passif et la valeur actuarielle (48,57 G\$ - 46,53 G\$ = 2,04 G\$). Pour ce qui est du taux de capitalisation, il s'agit du rapport entre la valeur actuarielle et le passif (46,53 G\$ / 48,57 G\$ = 95,8 %). Cela signifie donc que la caisse contient 95,8 % des fonds nécessaires pour financer la totalité des engagements du RREGOP (le passif) sur un horizon de plus de 70 ans.



Photo Shutterstock

### QUE FAUT-IL RETENIR DE CES RÉSULTATS ?

- 1- L'excellent rendement de la caisse des personnes participantes du RREGOP de 13,8 % obtenu en 2013 de même que le rendement moyen de 10 % au cours des quatre dernières années font clairement sentir leurs effets dans cette mise à jour ;
- 2- Entre l'évaluation actuarielle complète au 31 décembre 2011 et la mise à jour au 31 décembre 2013, l'augmentation de l'actif de la caisse (autant en valeur actuarielle qu'en valeur marchande) a été plus importante que l'augmentation du passif ;
- 3- Le déficit a fondu de 600 millions de dollars ;
- 4- Non seulement la situation du RREGOP était déjà relativement bonne avec un taux de capitalisation de 93,9 % au 31 décembre 2011, mais elle s'améliore avec un taux de 95,8 % en 2013 ;
- 5- Bien qu'il soit convenu d'utiliser la valeur actuarielle de la caisse pour déterminer le surplus ou le déficit, il est tout de même intéressant de noter qu'en valeur marchande, au 31 décembre 2013, la caisse du RREGOP présente un surplus de 1,3 milliard de dollars et un taux de capitalisation de 102,7 %.

### POUR EN SAVOIR PLUS...

La CSQ a publié, en février 2014, un dossier sur l'état de santé de notre régime de retraite<sup>2</sup>, à l'intention de tous ses membres cotisant au RREGOP. Ce bilan de santé faisait état des résultats de la plus récente évaluation actuarielle complète réalisée par la CARRA, au 31 décembre 2011, une telle évaluation étant produite tous les trois ans. /



<sup>1</sup> CARRA (c2014). *Évaluations actuarielles*, [En ligne], mis à jour le 30 mai 2014. [[www.carra.gouv.qc.ca/fra/publications/evaluation\\_actuarielle.htm](http://www.carra.gouv.qc.ca/fra/publications/evaluation_actuarielle.htm)] (Consulté le 25 juin 2014).

<sup>2</sup> Voir ce dossier et plusieurs autres documents connexes en visitant la section Dossiers du site de la CSQ à [lacsq.org/dossiers/retraite/bilan-de-sante-du-rregop](http://lacsq.org/dossiers/retraite/bilan-de-sante-du-rregop).

# Le syndicalisme face aux défis du 21<sup>e</sup> siècle

LUC ALLAIRE *Conseiller CSQ à l'action sociopolitique*

**Le néolibéralisme est devenu, en 30 ans, le discours dominant dans un grand nombre de pays. Étrangement, ce discours – et la propagande antisyndicale qui s'ensuit – semble trouver une oreille attentive chez les personnes syndiquées, même si cela va à l'encontre de leurs intérêts. Pourquoi le message véhiculé par les syndicats, et en général par les forces progressistes, semble-t-il moins rejoindre les travailleuses et travailleurs et avoir d'écho dans les médias ? C'est la question qui a été débattue lors d'une rencontre organisée par le Service aux collectivités de l'UQAM dans le cadre du protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ, au printemps dernier.**

« Le discours néolibéral est attrayant en ce qu'il propose une nouvelle éthique de liberté individuelle, affirme Benoît Cherré, professeur d'éthique au Département d'organisation et ressources humaines. Toutefois, c'est une notion de liberté qui est travestie. De son côté, le modèle syndical propose une éthique de justice, d'équité et de solidarité. »

Frédéric Paré, professeur en sciences de la gestion, renchérit en disant que le syndicalisme a perdu plusieurs batailles dans l'opinion publique. « L'idéologie néolibérale est très efficace. Ce discours est devenu la réalité, à la suite du conditionnement que nous subissons depuis des années. »

Éric Pineault, professeur de sociologie, lance l'idée d'une offensive contre le néolibéralisme. « Il y a trois hiatus dans le discours néolibéral. Premièrement, le néolibéralisme nous a promis que la libéralisation des marchés entraînerait la croissance. C'est faux : la croissance est plus faible maintenant qu'elle ne l'était lorsque nous étions dans un État-providence. Deuxièmement, on nous a dit qu'il y aurait davantage d'innovation. Encore là, c'est faux, l'innovation est plus faible que dans le passé. Troisièmement, le néolibéralisme devait favoriser la méritocratie et les trajectoires individuelles... Or, il y a moins de mobilité sociale. »

Bref, les chantages néolibéraux nous racontent des histoires. En fait, le néolibéralisme a créé, depuis trente ans, la pire crise économique et la pire crise écologique.

Sur le plan des relations du travail, le néolibéralisme a eu des effets très importants en imposant davantage de précarité et de flexibilité. Selon le sociologue Sid Ahmed Soussi, cette précarisation a métamorphosé le monde du travail et elle a provoqué une véritable transformation structurelle de l'emploi. Ainsi, la circulation de la main-d'œuvre s'est accélérée, entraînant un nombre de plus en plus élevé de travailleuses et de travailleurs migrants temporaires.

## UNE QUESTION DE LÉGITIMITÉ

Il devient donc urgent que le mouvement syndical crée de nouvelles alliances avec des organismes comme Au bas de l'échelle et avec les associations représentant ces migrantes et migrants temporaires.

Il en va de l'avenir des organisations syndicales et de leur légitimité. Pour le professeur d'histoire Martin Petitclerc, la légitimité du mouvement syndical passe par le rapport de force. « Comment donner un sens à un syndicalisme qui n'a pas les moyens de se battre ? », demande-t-il en rappelant que la grève est le principal moyen dont les syndicats disposent pour se battre. « S'il n'y a pas de grèves, il n'y a pas de syndicats », ajoute-t-il.

Toutefois, la situation actuelle ne devrait pas amener les syndicalistes à s'apitoyer sur leur sort. « Aucun syndicaliste des années 1950 ne pleurerait sur le syndicalisme d'aujourd'hui. Sur le plan historique, le syndicalisme n'a jamais été aussi fort. Comment se fait-il qu'il soit paralysé ? », questionne Martin Petitclerc.

Sid Ahmed Soussi répond : « L'action syndicale a toujours été tournée vers la solidarité des collectifs de travail. Or, aujourd'hui, avec l'approche managériale, les collectifs de travail sont fragmentés, et le rapport salarial est individualisé. »



**Danielle Raymond,**  
Syndicat du personnel professionnel du Cégep de Rivière-du-Loup



**Nathalie Savard,**  
Syndicat des intervenantes et intervenants de la santé du Nord-Est québécois (SIISNEQ)

Photo Jocelyn Landry

# lisme

## AFFIRMER SA PRÉSENCE

« Si on laisse le capital faire davantage de précarisation, de flexibilisation et de fragmentation, il va le faire. Aux États-Unis, par exemple, où la présence syndicale connaît un creux historique, les organisations syndicales se sont donné deux cibles : Wal-Mart et le mouvement pour un salaire de 15 dollars de l'heure dans les restaurants fast-food, et ce, même si leur personnel n'est pas syndiqué », poursuit Éric Pineault.

Le taux de présence syndicale est certes plus élevé au Québec, mais notre taux de syndicalisation de 40 % cache une très

forte disparité : 80 % du personnel du secteur public est syndiqué, comparativement à 20 % dans le secteur privé.

Par conséquent, il est essentiel que le mouvement syndical affirme davantage sa présence, notamment dans le secteur privé, dans l'économie sociale et dans les agences de placement temporaire, afin de défendre l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non. Éric Pineault cite en exemple la syndicalisation des responsables d'un service de garde en milieu familial, qui constitue un geste innovateur. /

## LE SYNDICALISME QUE NOUS VOULONS

FÉLIX CAUCHY-CHAREST

*Gestionnaire de communauté CSQ*

Qu'est-ce qui se passe quand on réunit une demi-douzaine de militantes et de militants dans un café à Rivière-du-Loup pour discuter de l'avenir du syndicalisme ? Un échange d'idées très intéressant, qui sort des sentiers battus. C'est l'expérience à laquelle s'est livrée *Nouvelles CSQ* lors du Conseil général célébrant les 40 ans de la Centrale.

Inspirés par une question lancée lors d'une rencontre intersyndicale avec des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sur l'avenir du syndicalisme, nous avons tenté de voir comment, comme mouvement, nous pouvons envisager les années à venir. Pour ce faire, quoi de mieux que d'interroger les personnes qui portent le syndicalisme québécois à bout de bras, sur le terrain, dans leurs syndicats ?

Pour voir ce reportage interactif original, consultez la version virtuelle du magazine sur le site [nouvellescsq.org](http://nouvellescsq.org) et n'hésitez pas à le partager sur les réseaux sociaux ! /



**Martin Cayouette,**  
Syndicat de Champlain

**Isabelle Jacques,**  
Syndicat de Champlain

**Isabelle Noreau,**  
Syndicat de l'enseignement Val-Maska

**Anne-Marie Bellerose,**  
Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal (SIPEM-CSQ)

## Nouvelle présidente à la FIPEQ-CSQ

# KATHLEEN COURVILLE, UNE FEMME DE CŒUR ET DE VALEURS

KATHY GIBSON *Conseillère FIPEQ-CSQ aux communications*

« Le réseau de la petite enfance s'est grandement transformé ces dernières années, et notre fédération ne fait pas exception... Elle évolue au rythme du temps et s'adapte aux besoins et à la vision des éducatrices en CPE et des responsables d'un service de garde en milieu familial. C'est avec un grand honneur que je plonge dans cet important défi de représenter les 15 600 intervenantes en petite enfance. »

Kathleen Courville est la nouvelle présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ). Elle a succédé, le 6 mai dernier, à Sylvie Tonnelier, qui a occupé ce poste pendant 17 ans.

Originaire de l'Abitibi-Témiscamingue, elle a adopté la belle région de l'Outaouais il y a douze ans. Femme de cœur et de conviction, elle puise dans sa famille la force de mener de front de chaudes batailles pour faire avancer la cause des intervenantes en petite enfance du Québec.

Son implication syndicale a débuté lorsqu'elle est devenue responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG), bien avant que l'ADIM-Outaouais ne soit créée. Elle a aussi participé à la syndicalisation des RSG de cette région. C'est d'ailleurs au cours de cette période qu'elle a été élue au poste de secrétaire à l'assemblée de fondation de l'ADIM (Alliance des intervenantes en milieu familial). Plus tard, elle a été élue à la présidence de son syndicat.

« C'est lorsque j'ai commencé à militer que j'ai pris conscience de l'importance du syndicat, de la FIPEQ et de la CSQ, pour toutes les intervenantes en petite enfance du Québec, qu'elles soient éducatrices en CPE [(centre de la petite enfance)] ou RSG en milieu familial », explique-t-elle.

### DES ENJEUX IMPORTANTS POUR LA PETITE ENFANCE

Kathleen Courville est consciente d'arriver à la présidence de la Fédération à un moment où un vent d'austérité souffle sur le Québec et où les défis sont nombreux et importants dans le milieu de la petite enfance.

« J'aborde ce premier mandat avec une grande détermination. Je considère qu'il est primordial d'être à l'écoute des membres ainsi que de faire preuve d'ouverture d'esprit, de proactivité et de leadership, particulièrement lorsqu'il y a des décisions difficiles à prendre. Je connais très bien la réalité des éducatrices et des RSG. J'entends bien porter leur voix haut et fort ainsi que tout mettre en œuvre pour faire avancer leur cause », ajoute-t-elle.

### DES NÉGOCIATIONS EN COURS ET À VENIR

Les 13 600 RSG de la FIPEQ-CSQ sont actuellement en négociation d'une 2<sup>e</sup> entente collective, et ce, depuis octobre 2013. De plus, la convention des 2000 éducatrices en CPE arrivera à échéance en mars prochain. Au cours de l'automne, ces dernières seront d'ailleurs consultées. Le dépôt de leurs demandes syndicales aura lieu au début de 2015.



Kathleen Courville

« Nous avons du pain sur la planche à la FIPEQ-CSQ ! Mais nous détenons une équipe de professionnels compétents. Quant à nos membres, ce sont des femmes engagées et mobilisées qui se sont toujours tenues debout pour améliorer leurs conditions de travail », ajoute la leader syndicale.

### UNE VISION POSITIVE DE L'AVENIR

Pour Kathleen Courville, il ne fait aucun doute : « C'est en ayant confiance en l'avenir que les 15 600 intervenantes en petite enfance de la FIPEQ-CSQ réussiront à défendre et à revendiquer des conditions d'exercice qui sont à l'image du travail de grande qualité qu'elles réalisent, quotidiennement, avec les tout-petits.

« Parce que l'éducation, ça commence dès la petite enfance, je m'efforcerais de faire reconnaître et valoir le travail important et passionnant qu'est le nôtre », conclut-elle. /

# LA FIPEQ-CSQ RAYONNE À L'INTERNATIONAL !

KATHY GIBSON *Conseillère FIPEQ-CSQ aux communications*

**En France, on s'intéresse au statut des responsables d'un service de garde (RSG) en milieu familial du Québec, dont l'obtention du droit à la syndicalisation a été obtenu par la CSQ après des années de luttes. Une journaliste du magazine l'Assmat, Laetitia Delhon, a traversé l'Atlantique, en mai dernier, pour rencontrer la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) afin de mieux comprendre la réalité des RSG et d'en savoir plus quant à leurs revendications et à l'avancée de la négociation de leur deuxième entente collective.**

Si les services de garde en milieu familial du Québec et de la France présentent certaines similarités, on constate rapidement de grandes différences, notamment le fait que les services de garde non subventionnés sont illégaux en France, contrairement à ceux du Québec.



Photo Sibebe Photographie

Laetitia Delhon

Laetitia Delhon a rencontré Noémie Rivero, membre de l'ADIM-Outaouais, Kathleen Courville, présidente de la FIPEQ-CSQ (présidente de l'ADIM-Outaouais lors de la rencontre), et Louise Filion, conseillère à l'organisation syndicale de la CSQ.

« La France possède 350 000 assistantes maternelles. Il existe six syndicats différents, mais seulement cinq d'entre eux ont la possibilité de négocier une entente collective commune à tous [...] Comme partout ailleurs, les relations entre les syndicats et le gouvernement français sont extrêmement précaires », a expliqué Laetitia Delhon.

À ce niveau, le Québec se distingue nettement. La FIPEQ-CSQ et la CSQ possèdent une véritable force et un réel pouvoir de négociation. D'ailleurs, leur expertise en matière de négociation et de relations du travail est l'un des aspects qui font briller les RSG du Québec à l'international.

« En France, la reconnaissance publique de la profession est un enjeu important. Le Québec possède une longueur d'avance à ce chapitre, notamment grâce aux avancées effectuées par la syndicalisation », a tenu à préciser la journaliste.

Par ailleurs, selon Laetitia Delhon, les RSG du Québec jouissent, dans son pays, d'une notoriété et d'une crédibilité remarquables en raison, notamment, de la qualité des services offerts, de leur programme éducatif ainsi que des normes élevées auxquelles elles satisfont. « Pour améliorer la qualité des services de garde français, un programme éducatif est un réel besoin », a-t-elle ajouté.

## LE MILIEU FAMILIAL : UNE FIERTÉ COMMUNE

Au cours de cette rencontre, un fait était très clair : les services de garde en milieu familial, tant québécois que français, sont une réponse directe aux besoins des parents. Et l'appréciation que ces derniers portent à ces milliers de femmes est immense.

« Notre rencontre avec madame Delhon a été très enrichissante, sur le plan tant professionnel qu'humain. Je suis fière de savoir que la réputation de notre organisation traverse les frontières. Il ne fait aucun doute : non seulement la FIPEQ-CSQ est la plus représentative en petite enfance au Québec, mais elle est aussi celle qui fait réellement avancer la cause des RSG », a conclu Kathleen Courville. /



## LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS AU CŒUR DU GRAND RÉSEAU DES TOUT-PETITS

VÉRONIQUE BROUILLETTE *Conseillère CSQ à l'action professionnelle*

C'est sous le thème des enfants à besoins particuliers que se tiendra, le 20 novembre 2014, le Grand réseau des tout-petits, une initiative du comité enfants à besoins particuliers et du comité valorisation de la profession de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ). Cet événement permettra aux personnes participantes de discuter, ensemble, de l'avenir du réseau des services de garde régis, tout en se penchant sur les défis entourant les enfants présentant des besoins particuliers.

Au menu : une grande conférence portant sur cet enjeu, des discussions en plénière ainsi que des ateliers de formation visant à soutenir et à aider les intervenantes en petite enfance dans leur travail quotidien avec ces enfants. À l'écoute de ses membres et branchée sur leur réalité, la FIPEQ-CSQ a rendu possible ce colloque afin de répondre directement aux besoins des éducatrices travaillant dans les centres de la petite enfance et des responsables d'un service de garde en milieu familial.

La FIPEQ-CSQ souhaite faire du Grand réseau des tout-petits un événement annuel incontournable. Pour en savoir plus, communiquez avec Véronique Brouillette ([brouillette.veronique@lacsq.org](mailto:brouillette.veronique@lacsq.org)).

### SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Le comité enfants à besoins particuliers a créé, en 2013-2014, un réseau constitué d'une personne-ressource par syndicat. Ces personnes ont reçu des documents contenant une foule d'informations légales, pratiques et pédagogiques portant sur les enfants à besoins particuliers. Puis, le 2 mai dernier, une formation destinée aux services de garde en milieu familial a été offerte. Elle comportait deux volets, soit la réalisation d'une demande de subvention et les étapes à suivre pour remplir une fiche d'observation. Ces formations ont été grandement appréciées. Elles répondaient à un besoin concret dans les milieux. /



## Des solutions au « malaise enseignant »

SÉBASTIEN BOUCHARD

*Conseiller FSE-CSQ à la vie professionnelle et pédagogique*

L'enseignement est sans contredit l'un des plus beaux métiers du monde. Pour celles et ceux qui pratiquent cette profession, il est valorisant de constater les progrès réalisés par leurs élèves, de construire des relations de qualité avec eux et de voir leur travail reconnu. Comment expliquer alors que plusieurs décrochent de la profession ou sombrent dans l'épuisement professionnel ? Un bon nombre d'études ont été menées pour mieux comprendre le « malaise enseignant » qui prévaut actuellement. *Nouvelles CSQ* fait le point sur cet enjeu complexe en présentant quelques-unes de ces recherches ainsi que des pistes de solution pour améliorer la situation.

Pas moins de 22 % des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire vivent un degré d'épuisement élevé<sup>1</sup> et 31 % présentent un niveau d'épuisement moyen. Selon l'étude de Pascal Doyon, réalisée en collaboration avec le Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges (SEVF), les principaux facteurs qui expliquent cette situation sont le faible sentiment d'auto-efficacité, la lourdeur de la tâche et les classes difficiles.

D'ailleurs, ces problèmes sont si importants qu'ils poussent près de 20 % des enseignantes et enseignants à abandonner la profession dans les cinq premières années. Dans un livre publié cette année, Joséphine Mukamurera rappelle que, parmi les facteurs qui incitent au décrochage professionnel précoce, « la lourdeur de la tâche, la précarité d'emploi et l'instabilité, les élèves difficiles et l'absence de soutien viennent souvent en tête de liste<sup>2</sup> ».

1 DOYON, Pascal R. (2013). « Lien entre le sentiment d'auto-efficacité et l'épuisement professionnel chez des enseignantes et enseignants et inventaire des obstacles et facilitateurs à leur épanouissement professionnel », Mémoire présenté à l'UQTR, 116 p.

2 PORTELANCE, Liliane, Stéphane MARTINEAU et Joséphine MUKAMURERA (2014). « Développement et persévérance professionnels dans l'enseignement », PUQ, 235 p.



**Claudia Cousin**

Autre fait troublant : 65 % des enseignantes et enseignants au préscolaire et au primaire diminuent volontairement leur tâche, et donc leur salaire, pour préserver leur santé mentale et garder du temps pour leur famille. C'est ce que révèle l'étude menée par Mylène Custeau-Boisclerc, en collaboration avec le Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ)<sup>3</sup>. La lourdeur de la tâche, les problématiques de plus en plus importantes chez les élèves et les ressources insuffisantes pour accomplir le travail seraient au cœur de cette problématique.

À ce sombre portrait, ajoutons que près de 50 % des absences du personnel scolaire seraient engendrées par la dépression et l'épuisement psychologique<sup>4</sup>.

Devant ces constats, quelles mesures faudrait-il prendre pour changer ce contexte de travail qui fragilise les personnes ?

## RÉDUIRE LA TÂCHE

Au fil du temps, les écoles sont devenues la solution à plusieurs problèmes sociaux (par exemple la violence et l'intimidation, la santé, et les problèmes familiaux). Le gouvernement exige d'elles aussi l'atteinte des cibles chiffrées présentées dans les conventions de gestion, tout en leur imposant du même souffle d'importantes compressions budgétaires. Cette pression importante s'ajoute sur les épaules des profs, alors que le fait d'enseigner leur demande déjà un grand investissement sur les plans cognitif et émotionnel, et que leur tâche déborde souvent les soirs et les fins de semaine.

« Les comités, les rencontres fixes et les plans d'intervention se multiplient sans que les directions d'école prennent en compte le temps réel que ces tâches demandent pour être bien faites. La tâche déborde, alors qu'on devrait se garder une marge de manœuvre. On a même perdu nos journées pédagogiques qui étaient un moment de concertation libre, de partage de matériel et d'échange sur les élèves. Aujourd'hui, elles sont remplies de réunions et de formations imposées », affirme Claudia Cousin, présidente du SEVF.

« Plusieurs directions reconnaissent le travail extraordinaire des enseignantes et enseignants, mais elles passent leur temps à serrer la vis, à les pousser à faire plus avec moins, à faire une comptabilisation tatillonne de leur temps de travail sans tenir compte du travail réel », ajoute-t-elle.

Bien que les victoires syndicales des dernières négociations (par exemple la réduction du nombre d'élèves par classe à certains niveaux) aient réussi à faire diminuer en partie la pression, il reste beaucoup de chemin à faire.

3 CUSTEAU-BOISCLERC, Mylène (2009). « Enquête sur les motifs et les impacts de la réduction volontaire du temps de travail chez les enseignantes et enseignants du secteur préscolaire primaire », Rapport présenté au SERQ, 36 p.

4 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (2011). « Travailleurs en éducation : l'absentéisme préoccupe », *Le Soleil* (10 janvier 2011).



*« Avoir du temps de qualité en groupe permet de créer des équipes fortes qui sont capables d'amener l'école plus loin. »*

### DES GROUPES ÉQUILIBRÉS

La lourdeur de la tâche est souvent associée à l'intégration, à tout prix, des élèves ayant des difficultés dans les classes régulières. En plus des problèmes de gestion de classe qui peuvent survenir, il est difficile d'obtenir des services pour ces élèves. Quant aux mécanismes de suivi, ils sont souvent lourds. L'écrémage des élèves les plus forts, qui se retrouvent au privé ou dans des projets sélectifs, accentue aussi les difficultés des classes ordinaires.

« Plusieurs enseignantes et enseignants nous disent qu'ils n'ont pas fait un bac en enseignement en adaptation scolaire. Pourtant, on leur demande d'enseigner à un éventail d'élèves en difficulté dans leur classe. Cette situation affecte le sentiment d'auto-efficacité de plusieurs profs, l'un des principaux facteurs contribuant à leur épuisement », explique la leader syndicale.

« Lorsqu'il est informé, le syndicat peut agir dans certaines situations et faire appliquer des balises précises. Des lois, des politiques et des clauses de convention collective peuvent éviter des débordements », précise Claudia Cousin.

### DIMINUER LA PRÉCARITÉ

La précarité est aussi identifiée comme un facteur de risque important, particulièrement pour le décrochage précoce. En début de carrière, avoir une tâche morcelée, avec plusieurs nouvelles préparations de cours, peut entraîner un surinvestissement qui fragilise les personnes. L'isolement est aussi un autre problème que vivent les nouveaux profs.

Lutter contre la précarité et améliorer les conditions de travail des personnes à statut précaire sont des priorités syndicales. De plus, des pressions ont été faites pour obtenir du financement pour les mesures d'insertion professionnelle, dont le mentorat. Malheureusement, les sommes que la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a obtenues, l'an dernier, sont actuellement menacées par les compressions budgétaires.

### RECONNAISSANCE ET VALORISATION

Dans son étude, Pascal Doyon souligne que le manque de confiance, d'estime et d'accomplissement mène vers un épuisement professionnel.

Pour Claudia Cousin, le soutien concret et les félicitations de la direction peuvent être déterminants. « Être traités comme des experts de l'enseignement et être réellement consultés aide à passer à travers les difficultés. À l'inverse, se sentir surveillés et jugés, traités comme étant inférieurs, mine le moral ».

Ces éléments concordent avec la démarche d'échanges menée par la FSE-CSQ, au printemps 2013. Comme l'indique Josée Scalabrini, la présidente de la FSE-CSQ : « Plus de 1 600 enseignantes et enseignants nous ont identifié les moyens à prendre pour valoriser la profession. Faire reconnaître notre expertise et notre autonomie par les directions, prendre notre place comme experts, savoir nous valoriser nous-mêmes et parler de cette valorisation dans l'espace public, voici autant de pistes de solution qui, combinées à une amélioration de nos conditions d'enseignement, peuvent améliorer le sentiment d'auto-efficacité. Et nous entendons faire bouger les choses pour améliorer concrètement la situation. »

### S'ORGANISER POUR CHANGER LES CHOSSES

Selon les chercheurs Marie-France Maranda, Simon Viviers et Jean-Simon Deslauriers, « les stratégies individuelles d'adaptation aux pressions contradictoires parachutées d'en haut ne permettent pas de réfléchir et d'agir collectivement. S'isoler dans sa classe, se répéter des pensées positives ou combler les manques de l'organisation ou de la société par de l'hypertravail peut générer de l'épuisement professionnel. Même l'idée de "mettre ses limites" devient un mantra sans effet sur le travail réel. »<sup>5</sup>

Comment retrouver le sens du collectif ? Claudia Cousin est catégorique : « Avoir du temps de qualité en groupe permet de créer des équipes fortes qui sont capables d'amener l'école plus loin, en sachant construire ce qui sert le projet éducatif et dénoncer ce qui lui nuit. Le pouvoir du syndicat et les outils qu'il produit permettent de soutenir cette action collective.

Par contre, si l'on manque de temps, que tout est décidé d'avance, on peut avoir le réflexe de se réfugier dans sa classe. On peut alors découvrir que la convention de gestion ou les normes et modalités adoptées à l'école réduisent notre autonomie », ajoute-t-elle.

Plus globalement, la négociation des ententes nationale et locales est aussi un moment-clé pour définir des solutions, les faire connaître et se solidariser pour les mettre en place. /

5 MARANDA, Marie-France, SIMON VIVIERS et JEAN-SIMON DESLAURIERS (2014). « Prévenir les problèmes de santé mentale au travail », CRIEVAT, 193 p. Voir l'article, à la page 32 de ce numéro, *Comment prévenir les problèmes de santé mentale au travail ?*

# LES ARTISANS DE L'ÉCOLE ET DU CÉGEP NUMÉRIQUES

FRANÇOIS BEAUREGARD, *Collaboration*

**Les technologies de l'information et des communications (TIC) font maintenant partie de l'univers quotidien des jeunes. Ces nouveaux outils ont un impact tangible sur leur façon de communiquer entre eux et d'appréhender le monde. Dans les écoles et les cégeps, des membres du personnel enseignant et professionnel se sont donné comme défi de montrer aux jeunes qu'avec ces outils, on peut faire autre chose que de s'amuser. Rencontres avec des personnes engagées et inspirantes qui racontent leurs expériences pour moderniser l'enseignement.**

Sylvain Bérubé a commencé à utiliser les TIC dans son enseignement il y a sept ans environ. Il se définit lui-même comme un passionné des nouvelles technologies et de l'apprentissage. Il tente, malgré des moyens souvent limités, d'inclure ces outils dans ses cours afin, dit-il, « de former la relève de demain avec des moyens d'aujourd'hui, tout en ayant en tête de ne pas intégrer tous azimuts n'importe quels outils n'importe comment ».

Pour celui qui a participé à plusieurs comités et travaux de recherche, il est évident que la technologie change les façons d'enseigner. Toutefois, le lien humain demeure fondamental, et la pédagogie doit primer.

## DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES

Cet enseignant en français à l'école secondaire De Rochebelle, membre du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR), dresse un bilan positif de l'intégration des TIC dans son enseignement, et ce, même s'il considère que tout n'est pas parfait dans la sphère de l'école numérique. Selon lui, quand on se sert des technologies en classe, on favorise la communication avec les jeunes.

« Pour plusieurs, c'est une source de motivation, car on utilise des outils qui font partie de leur univers. De nos jours, nous sommes submergés d'information. Il faut apprendre aux élèves à en faire le tri et à vérifier la fiabilité des sources consultées. Il y a donc des compétences informationnelles qu'il faut impérativement développer chez eux pour leur permettre de bien fonctionner dans la société. »

## S'INFORMER, APPRENDRE ET SE DÉVELOPPER

Tout ça, c'est bien intéressant, mais ces outils ne peuvent-ils pas devenir des gadgets qui sont autant de sources de distraction ? « Mon rôle d'enseignant, c'est de leur montrer qu'on peut faire autre chose que du pur divertissement avec les technologies : on peut s'informer, apprendre et se développer sur les plans personnel et professionnel. »

Pour en arriver à ce résultat, Sylvain Bérubé a élaboré de nombreux projets. Deux d'entre eux lui tiennent particulièrement à cœur : les blogues et l'écriture collaborative. Pour réaliser cette dernière, il utilise la plateforme Etherpad, un éditeur de texte libre fonctionnant en mode collaboratif et en temps réel, qui permet à plusieurs personnes de partager simultanément un texte en cours d'élaboration. Quant aux contributions de chacun, elles sont clairement identifiées et elles apparaissent immédiatement sur l'écran de toutes les participantes et de tous les participants.

« C'est intéressant, car en consultant l'historique d'élaboration du document, je peux constater les forces et les faiblesses de mes élèves et, ainsi, mieux mesurer l'effort de chacun dans le travail collectif », précise-t-il.

Lui-même blogueur ([sylvainberube.com](http://sylvainberube.com)), il a aussi créé un espace blogue où ses élèves rédigent, entre autres, des textes descriptifs et des lettres d'opinion. Les jeunes y réalisent aussi des travaux d'écriture à relais, un exercice qu'il trouve particulièrement intéressant pour stimuler la créativité.



Photo Pascal Rathé

Sylvain Bérubé

Afin d'évaluer l'impact de l'utilisation des blogues sur le développement des habiletés d'écriture des élèves, Sylvain Bérubé collabore d'ailleurs avec des chercheurs du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).

Enseignant autodidacte sur le plan technologique, il a parfois recours aux formations et à l'expertise des conseillères et conseillers pédagogiques du Réseau pour le développement des compétences des élèves par l'intégration des TIC (RÉCIT), des gens qui font un travail qu'il apprécie grandement. En effet, les enseignantes et enseignants qui sont moins habitués aux nouvelles technologies peuvent compter sur ce réseau d'une centaine de personnes, réparties dans toutes les régions du Québec, pour les soutenir dans leurs efforts d'intégration des technologies dans leur enseignement.

### SOUTENIR LES EFFORTS D'INTÉGRATION DES TIC DANS L'ENSEIGNEMENT

François Rivest est l'un de ces conseillers pédagogiques en intégration des technologies au service local du RÉCIT à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île dans l'est de Montréal. Il est actif dans ce réseau depuis dix ans. Son travail de conseiller comporte plusieurs volets tels que la formation, l'accompagnement, le réseautage, la recherche et le développement.

De tous les aspects de sa tâche, c'est l'accompagnement qui le passionne le plus : « Quand je vais dans les écoles, je rencontre des gens formidables qui sont complètement investis dans leur métier. C'est fantastique ! Ces personnes me permettent momentanément d'entrer dans leur "intimité professionnelle". C'est un privilège. »

François Rivest ne se présente pas comme un expert qui vient dire aux gens comment faire leur travail ; c'est même tout le contraire. « Je me considère non pas comme un spécialiste des technologies, même si j'en maîtrise plusieurs, mais plutôt comme un sherpa qui accompagne les gens dans leur expédition technologique, afin de leur permettre d'arriver aux sommets qu'ils souhaitent atteindre dans leur pratique professionnelle. Mon principal instrument de travail, ce n'est pas la technologie, c'est la relation que j'entretiens avec mes collègues qui me permet de les soutenir dans la réalisation de leurs propres objectifs », précise-t-il.

### FAVORISER L'IMPLANTATION DE MESURES D'AIDE POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

François Rivest porte aussi un grand intérêt aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Pour cet ex-enseignant en histoire, membre du Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal, ce n'est pas parce que quelqu'un peine à lire ou à écrire qu'il est forcément moins intelligent : « Il existe des outils technologiques performants pour faciliter sa réussite ; il ne faut donc pas hésiter à y recourir. »



François Rivest

Photo François Beaugard

Depuis trois ans, il coordonne un comité TIC EHDA avec des directions d'école, des orthophonistes et des orthopédagogues dont le but est de favoriser l'implantation de mesures d'aide pour ces élèves.

« Ce comité joue un rôle important, non seulement pour coordonner les actions des divers intervenants, mais aussi pour faire progresser les mentalités et apaiser les craintes légitimes du personnel relativement aux nouvelles technologies. C'est important de prendre soin des personnes qui se sentent bousculées par les technologies quand on veut implanter le changement de façon ordonnée. »

### SOLLICITER LA COLLABORATION D'UNE MULTITUDE D'ACTEURS

Ce récipiendaire du prix Chapo 2013 de l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et secondaire (AQUOPS) mène aussi une recherche-action sur l'utilisation des TIC par les conseillères et conseillers pédagogiques au secondaire. Pour lui, il est indispensable que l'ensemble de ces personnes développe une expertise en matière d'intégration des TIC en classe.

« L'ampleur des changements que l'école numérique est appelée à connaître dans les années à venir ne peut reposer sur une poignée de spécialistes : elle exige la collaboration d'une multitude d'acteurs », estime-t-il.

Quand on demande à François Rivest si les TIC vont venir à bout du désintéressement et de la paresse de certains élèves à l'égard de leurs études, il répond, philosophe : « La paresse est trop souvent une tranquille façade qui cache le tragique et l'absurde de ce qu'on croit perdu d'avance. Ne rien faire peut conforter certains en leur donnant l'illusion de se prémunir contre l'échec, mais s'ils disposaient des outils dont ils ont besoin pour surmonter leurs difficultés, ils seraient eux-mêmes surpris des résultats... »

François Rivest a une grande confiance dans la capacité de tous les jeunes de se réaliser pleinement. Selon ce professionnel au langage imagé, les élèves en difficulté ont maintenant accès à la normalité et peuvent se servir de la technologie tout comme son grand-père se servait des bretelles : « Ça ne le rendait pas plus beau ou plus fort qu'un autre : ça ne faisait que lui libérer les mains pour lui permettre de bâtir sa vie. » N'est-ce pas l'une des missions de l'école : permettre aux élèves de bâtir leur vie sur une solide formation ?

## PRÉPARER DES EXERCICES INTERACTIFS AU COLLÉGIAL

Dans les cégeps, de multiples expériences d'intégration des TIC se mènent dans des disciplines très variées avec des résultats souvent convaincants. Ian Murphy, membre du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Drummondville, enseigne la guitare classique. Il trouve particulièrement utile le iPad pour les cours moins appréciés des jeunes et plus difficile à réussir, comme le solfège et la formation auditive.

« Travailler avec une tablette numérique, c'est génial, car cela permet à l'étudiante ou l'étudiant de s'enregistrer, de s'écouter et d'apprendre sur lui-même. Pour le iPad, il existe des centaines d'applications de qualité très abordables. »

Il sait de quoi il parle, puisqu'il a lui-même développé, avec l'aide de collègues de son département et l'appui de son collègue, plusieurs livres électroniques (*eBooks*) proposant des exercices interactifs.

## INDIVIDUALISER L'ENSEIGNEMENT

Quand on lui demande si l'utilisation de la technologie alourdit sa tâche, il répond sans hésiter que cela entraîne une nette surcharge de travail au début du processus d'implantation. Toutefois, l'impact sur les apprentissages des étudiantes et étudiants est suffisamment significatif pour le motiver à poursuivre dans cette direction.

« La technologie me permet d'individualiser mon enseignement. Avec certains, je travaille le rythme – particulièrement s'ils ont une faiblesse à ce niveau – pendant que d'autres travaillent les accords ou les intervalles. La technologie facilite la gestion de ma classe et ouvre d'innombrables possibilités dans mon enseignement. C'est aussi motivant pour l'enseignant que pour les étudiantes et étudiants », note-t-il.

Puisqu'il avait l'intention de demander aux jeunes de se procurer un iPad pour les cours de musique, il voulait que son projet de livres numériques démarre vite et bien : « Deux collègues, Carol LaVack, conseillère pédagogique au Service du développement pédagogique, et Sylvain Marcotte, coordonnateur du Département de musique, m'ont aidé à déposer un projet pour me libérer d'une partie de ma tâche d'enseignement afin que je puisse me consacrer à la production des *eBooks*. C'était vraiment super ! »



Ian Murphy

Photo François Beauregard

## DÉVELOPPER UNE ÉTHIQUE NUMÉRIQUE

Dans son travail, Lisa Tremblay offre un accompagnement au personnel enseignant afin d'intégrer les technologies en classe. Elle travaille donc avec des équipes d'enseignants sur l'intégration d'habiletés TIC pour les jeunes dans les programmes d'études, en se basant sur les travaux des REPTIC liés au Profil TIC des étudiantes et étudiants. Ce profil leur donne une base d'habiletés technologiques les préparant à l'université, au marché du travail et à la vie de tous les jours.

Pour cette philosophe de formation, membre du Syndicat des professionnelles et professionnels du Collège Ahuntsic, l'une des compétences importantes à développer chez les jeunes adultes, c'est la conscience de leur image numérique. Elle participe d'ailleurs au projet Mon image Web, qui fait la promotion d'une éducation numérique – désormais fondamentale – dans notre société.

« De nos jours, il est indispensable de sensibiliser les jeunes à leur empreinte numérique, laquelle peut avoir de graves répercussions, tant sur leur vie personnelle que sur leurs activités professionnelles futures. Il est essentiel de leur montrer l'importance de protéger non seulement leur propre vie privée, mais aussi celles des autres. De plus, il faut leur enseigner l'importance de respecter les droits d'auteur. »

Malgré cela, il considère que ce projet a exigé de lui beaucoup de bénévolat. Toutefois, quand il voit les résultats de ses efforts et de ceux de ces collègues, il estime qu'il est récompensé. « Pour entreprendre une telle aventure sur le plan technologique, il faut accepter de changer de culture, il faut s'engager et, surtout, il ne faut jamais oublier qu'on est là pour les élèves avant tout », analyse-t-il.

Ian Murphy n'est pas le seul enseignant de cégep à pouvoir bénéficier du soutien des conseillers pédagogiques, car dans la province il y en a plusieurs qui sont regroupés dans le Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC). Ils forment une communauté de pratique ayant pour mandat de faciliter l'intégration des TIC dans les apprentissages. Lisa Tremblay est membre de ce réseau. Elle est conseillère pédagogique en technologie de l'information et des communications au Collège Ahuntsic depuis dix ans.



Lisa Tremblay

Photo François Beaugard

### PRENDRE CONNAISSANCE DES CONTENUS DE FORMATION À SON RYTHME

Lisa Tremblay croit que la technologie ouvre de nouveaux horizons puisqu'elle permet, notamment, d'intégrer ou de faciliter l'intégration de nouvelles méthodes d'enseignement, comme la classe inversée. Sans être une panacée, cette dernière, par exemple, semble être une voie prometteuse. Dans ce mode d'enseignement, la théorie est vue à la maison, souvent sous forme de vidéos, et les exercices pratiques sont complétés en classe.

« Avec la classe inversée, les élèves peuvent prendre connaissance des contenus de formation chez eux, à leur rythme, ce qu'ils ne peuvent généralement pas faire dans un enseignement de type magistral. Mais le plus intéressant, c'est que le temps ainsi libéré permet à l'enseignant d'individualiser ses interventions en classe et de vérifier la compréhension des étudiants. »

Lisa Tremblay, Sylvain Bérubé, François Rivest et Ian Murphy sont tous des passionnés des technologies, non pas pour ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais pour les nouvelles possibilités qu'elles offrent : moderniser l'enseignement et faciliter l'apprentissage. Tout comme des artisans qui peaufinent leur œuvre avec d'innombrables précautions, ils travaillent patiemment, avec une conviction contagieuse, à l'avènement de l'école et du collège numériques de demain. /

## Réseau scolaire

# LA FSE-CSQ S'ASSOCIE AUX AUBERGES DU CŒUR

MAXIME GARNEAU *Conseiller FSE-CSQ aux communications*

**BÂTIR L'AVENIR, voilà le thème de la campagne de financement de la Fondation des Auberges du cœur, qui se déroulera, en 2014-2015, sous la présidence de Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).**

« Je suis très heureuse que le Conseil fédéral de la FSE ait donné le feu vert à cette association avec les Auberges du cœur. En tant qu'enseignante et syndicaliste, c'est avec honneur et fierté que je remplirai cette fonction pour la cause des jeunes qui vivent des difficultés et qui tentent de s'en sortir. J'ai la sincère conviction que, depuis plus de 30 ans, les Auberges du cœur ont fait la différence dans de nombreuses vies », affirme-t-elle.

Au Québec, on estime qu'environ 14 000 jeunes âgés de 12 à 30 ans vivent dans la rue ou évoluent dans des conditions de vie extrêmement précaires. Ils viennent de tous les milieux socio-économiques. Les Auberges du cœur hébergent ces jeunes, en plus de leur offrir de nombreux services pour leur permettre de se reprendre en main.

« À la FSE, nous croyons qu'il est essentiel de donner à chacune et chacun une réelle chance de réussir. Notre société a un devoir de solidarité envers ses jeunes les plus vulnérables. Comme le font au quotidien les enseignantes et enseignants du Québec, les Auberges du cœur aident les jeunes Québécoises et Québécois à réaliser leur plein potentiel, à faire croître en eux la capacité d'agir, et, surtout, à cultiver l'espoir. À l'image du travail de tout le personnel enseignant, les Auberges du cœur préparent aussi l'avenir », conclut Josée Scalabrini. /



Photo François Beaugard

Josée Scalabrini

Violence vécue par  
les élèves et le  
personnel scolaire

**UNE VASTE  
ENQUÊTE**

**FAIT LE POINT**



Photo Shutterstock

Depuis plus de 40 ans, des chercheurs à travers le monde tentent de comprendre ce qu'est la violence en milieu scolaire. Malgré tous les efforts de ces derniers, ce phénomène touchant les élèves et le personnel enseignant demeure difficile à cerner, comme en témoignent les résultats statistiques qui diffèrent d'une étude à l'autre. Toutefois, la récente enquête de l'Équipe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (SEVEQ) a interrogé plus de 70 000 participants – élèves de la 4<sup>e</sup> année du primaire à la 5<sup>e</sup> secondaire, parents et membres du personnel – pour mieux comprendre cet enjeu complexe. Quels sont donc ces comportements que l'on dit violents ? Sont-ils si répandus dans nos établissements scolaires ? Existe-t-il des solutions efficaces ?

**Claire Beaumont**

*Professeure et titulaire de la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif, chercheuse au CRIRRES, Université Laval*

**Danielle Leclerc**

*Professeure titulaire, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières*

**Éric Frenette**

*Professeur titulaire, Département des fondements et pratiques en éducation, Université Laval*

Actuellement, la définition de la violence à l'école ne fait pas consensus parmi les chercheurs. Si les termes bullying ou intimidation sont interprétés de différentes façons, selon les contextes, l'âge ou le sexe des personnes interrogées, de grandes lignes se dégagent voulant qu'il s'agisse de comportements d'agression, de mineurs à graves, portant atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, à ses droits ou à sa dignité.

L'exposition répétée à ces comportements d'agression (p. ex. au moins deux à trois fois par mois), la vulnérabilité et l'impuissance à y mettre fin contribuent à aggraver les séquelles chez les victimes. Sans diminuer l'impact des situations de violence graves, qui sont rares dans les écoles, ce sont plutôt des incidents mineurs tels que des humiliations, des insultes ou des rejets, qui touchent autant les élèves que le personnel dans une école.

### **Quand les élèves subissent des actes d'agression**

L'enquête SEVEQ rapporte que les élèves et le personnel du primaire et du secondaire, de même que les parents, perçoivent positivement le climat et la vie scolaires dans leur école. Ils affirment s'y sentir en sécurité. Malgré ces résultats encourageants, la complexité des relations interpersonnelles comporte son lot de frictions et nécessite que les individus négocient de façon continue leurs rapports avec les autres. L'école n'y échappe pas. Elle demeure un lieu où la gestion des relations interpersonnelles occupe une place importante au quotidien ; les enfants y apprennent à résoudre leurs conflits et à répondre aux comportements hostiles des pairs à leur égard.

Si la plupart des élèves parviennent à gérer adéquatement leurs interactions sociales, d'autres se sentent plus démunis lorsqu'ils sont exposés aux agressions de leurs camarades. Selon la fréquence et la nature des gestes posés ainsi que le rôle qu'on y joue (ex. : victime, témoin ou auteur), ces comportements d'agression risquent d'avoir des effets négatifs importants sur les jeunes. Et, bien que cet aspect soit moins souvent abordé, les adultes de l'école peuvent aussi être les auteurs d'agressions envers les élèves.

Le tableau I présente les comportements d'agression subis par les élèves, en moyenne, dans une école primaire ou secondaire au cours d'une année scolaire.

**Tableau I. Comportements d'agression subis par les élèves du primaire et du secondaire**

COMPORTEMENTS D'AGRESSION	Quelques fois (1 ou 2 fois/année)		Souvent/très souvent (au moins 2-3 fois/mois)*	
	Élèves Pri. (%)	Élèves Sec. (%)	Élèves Pri. (%)	Élèves Sec. (%)
<b>PAR LES PAIRS</b>				
Insultes (ou injures)	38,4	31,0	20,6	16,5
Bousculades intentionnelles	29,9	19,9	7,9	5,9
Commérages pour éloigner les amis	29,6	23,9	10,4	8,6
Coups	23,8	8,7	5,1	2,9
Vols d'objets personnels	20,6	15,8	2,8	2,8
Insultes à connotation sexuelle (ex. : pédale, fif, gouine)	21,2	11,9	7,0	6,4
Menaces sur le chemin de l'école (piétons)	11,2	3,9	2,8	1,5
Messages humiliants sur le web (ex.: Facebook ou autres)	6,8	7,7	1,2	2,3
Agressions physiques et blessures graves	5,6	1,5	1,0	1,0
<b>PAR UN ADULTE DE L'ÉCOLE</b>				
Cris ou sacres	12,8	14,9	2,0	4,4
Regards méprisants	12,4	14,4	2,3	4,7
Ignorance d'un adulte lorsque ridiculisé ou insulté	11,8	6,4	2,1	2,4
Humiliations verbales	6,6	8,9	1,1	2,7
Ignorance d'un adulte lorsque menacé ou frappé	5,6	2,0	1,1	1,3
Bousculades intentionnelles	2,7	2,1	0,4	1,3
Coups	1,1	0,9	0,2	1,2

\* Cumul de *souvent* (2 à 3 fois par mois) et de *très souvent* (1 fois et plus par semaine).

## Des constats surprenants

Bien qu'on pourrait croire que c'est surtout au secondaire que les élèves se font agresser et que la cyberagression touche un grand nombre d'adolescents, les conclusions de l'enquête SEVEQ peuvent surprendre :

- Tant au primaire qu'au secondaire, les élèves mentionnent surtout être insultés ou traités de noms, bousculés intentionnellement ou encore être la cible de commérages dans le but d'éloigner les amis, sur une base occasionnelle (quelques fois) ou de façon répétée (harcèlement).
- Ce sont les élèves du primaire qui déclarent davantage subir, sur une base occasionnelle, la plupart de ces agressions par les pairs. Ils disent être plus insultés ou injuriés, bousculés, la cible de commérages, frappés, victimes de vols, traités de noms à connotation sexuelle (ex. : fif, tapette, gouine, etc.), menacés sur le chemin de l'école (piétons), de même que blessés gravement à la suite d'une agression physique.
- Les élèves du secondaire sont plus nombreux à affirmer posséder un téléphone cellulaire ou un appareil pouvant recevoir ou envoyer des messages texte (76,5 %) que ceux du primaire (60,7 %). Toutefois, la cyberagression serait subie dans des proportions similaires dans les deux ordres d'enseignement.
- Autant d'élèves du primaire que du secondaire mentionnent être victimes de harcèlement à l'école, soit subir *au moins deux à trois fois par mois* des agressions par leurs pairs.
- Les élèves du primaire et du secondaire rapportent, dans des proportions semblables, subir les agressions d'adultes de l'école et disent surtout être la cible de cris et de sacres, de regards méprisants ou de propos humiliants. Cependant c'est au primaire qu'ils déclarent plus souvent être ignorés par un adulte de l'école lorsqu'ils se font ridiculiser ou insulter.

## Le personnel scolaire n'échappe pas aux agressions

Pour les enseignantes et enseignants, la violence à l'école constitue l'une des facettes les plus stressantes de leur travail. Toutefois, peu importe l'emploi qu'ils occupent, tous les adultes de l'école peuvent se retrouver en position d'autorité et être appelés à intervenir auprès des élèves. Par ailleurs, les agressions auxquelles ils sont susceptibles de répondre peuvent provenir non seulement des jeunes, mais aussi des collègues ou des parents d'élèves avec qui ils doivent collaborer.



Photo Shutterstock

Le tableau II présente les comportements d'agression subis par le personnel, en moyenne, dans une école primaire ou secondaire au cours d'une année scolaire.

**Tableau II. Comportements d'agression subis par le personnel scolaire au primaire et au secondaire**

COMPOTEMENTS D'AGRESSION	Quelques fois (1 ou 2 fois/année)		Souvent/très souvent (au moins 2-3 fois/mois)*	
	Personnel Pri. (%)	Personnel Sec. (%)	Personnel Pri. (%)	Personnel Sec. (%)
<b>PAR DES ÉLÈVES</b>				
Impolitesses (insultes, grossièretés, etc.)	55,5	51,6	20,2	15,3
Menaces	9,4	10,3	2,5	1,1
Fausse rumeurs /propos humiliants à l'école (autrement que par Internet)	4,6	7,1	0,4	0,9
Bris de biens personnels	10,0	6,0	1,4	1,1
Bousculades	10,9	6,3	1,6	0,4
Propos ou gestes à connotation sexuelle	2,0	5,7	0,5	0,7
Messages humiliants sur le web (ex.: Facebook ou autres)	0,6	4,1	0,0	0,3
Messages humiliants par courriel	0,2	1,2	0,0	0,2
Coups	10,5	1,3	1,7	0,2
Menaces avec un objet (ex. : arme, bâton, mobilier)	2,5	0,4	0,2	0,1
<b>PAR DES COLLÈGUES</b>				
Actions détournées pour m'exclure du groupe de collègues	8,2	10,0	0,7	1,9
Insultes et sacres	4,5	7,2	0,2	0,5
Propos humiliants	3,1	5,8	0,4	0,9
Menaces	2,6	3,3	0,1	0,5
Propos à connotation sexuelle	1,2	3,6	0,3	0,5
Agression physique	0,2	0,3	0,0	0,1
<b>PAR DES PARENTS</b>				
Sacres et insultes	11,1	15,5	0,8	0,8
Menaces	5,7	7,7	0,3	0,2
Messages injurieux par courriel	1,5	4,2	0,2	0,3
Agression physique	0,1	0,4	0,0	0,0

\* Cumul de souvent (2 à 3 fois par mois) et de très souvent (1 fois et plus par semaine).

## Agressions subies par le personnel scolaire : mythes et réalités

Les croyances populaires laissent penser que le personnel scolaire du secondaire subit plus d'agressions que celui d'une école primaire ou qu'il est régulièrement la cible de cyberagression de la part des élèves. Les résultats de l'enquête rapportent plutôt que :

- Tant au primaire qu'au secondaire, les insultes et les impolitesses des élèves sont les agressions les plus rapportées par le personnel scolaire ; les enseignants déclarant les subir davantage que le personnel des autres corps d'emploi.
- Les agressions physiques (p. ex. bousculades, coups) sont plus déclarées par le personnel scolaire du primaire et de façon plus importante par le personnel non enseignant.
- Les comportements de cyberagression d'un élève envers un membre du personnel scolaire (p. ex. messages humiliants sur un site Internet ou par courriel) sont exceptionnels dans les deux ordres d'enseignement.
- Au primaire comme au secondaire, l'agression entre collègues la plus rapportée, peu importe le corps d'emploi, demeure le fait pour un membre du personnel qu'on ait tenté de l'exclure du groupe de collègues. Souvent appelé *mobbing*, il s'agit d'une des formes de harcèlement les plus déclarées en milieu de travail, et le milieu scolaire n'en est pas exempt.

- Le personnel scolaire du primaire, comme celui du secondaire, mentionne que les sacres et les insultes sont les principales agressions qu'ils subissent de la part des parents, suivies des menaces. C'est au secondaire que ces comportements d'agression sont plus rapportés par l'ensemble du personnel scolaire.

## La prévention, d'abord et avant tout

Les résultats présentés jusqu'ici illustrent comment la confrontation entre les opinions véhiculées et les données de recherche permet d'instaurer de nouvelles pratiques éducatives et de rendre les interventions plus efficaces. C'est dans ce sens qu'ils peuvent servir d'appui pour orienter les actions visant à prévenir et à réduire la violence et l'intimidation à l'école (Loi sur l'instruction publique, 2012).

Selon l'enquête SEVEQ, c'est à l'école primaire que les élèves et le personnel scolaire déclarent davantage subir des actes d'agression. Plus jeunes, les élèves sont plus vulnérables : ils n'ont développé ni les habiletés sociales ni la maturité pour faire face adéquatement à ces comportements hostiles. Sans délaissier les actions entreprises auprès des adolescents, dès le primaire, les interventions préventives auraient davantage à cibler le développement des habiletés sociales des élèves, pour leur apprendre entre autres à exprimer adéquatement leurs émotions, à gérer leurs conflits ou à répondre aux attaques de leurs pairs.



Photo iStock

Les recherches rapportent que, pour obtenir des effets durables et créer des environnements scolaires positifs, les interventions doivent d'abord être préventives, basées sur des stratégies éducatives et ancrées dans des rituels quotidiens. Les actions qui se limitent à réagir aux événements violents et qui privilégient les sanctions ou les punitions sont insuffisantes pour prévenir et réduire les comportements d'agression à l'école.

La prévention non seulement a le potentiel de réduire les risques de victimisation à l'école, mais elle peut aussi prévenir l'apparition d'autres problématiques pouvant nuire à la persévérance et à la réussite des élèves (p. ex. absentéisme, décrochage), de même qu'à la motivation et à l'engagement professionnel du personnel scolaire.

Par ailleurs, les équipes éducatives s'appuyant sur une approche systémique obtiennent de meilleurs résultats que celles qui adoptent une variété de stratégies éparses, non reliées à des objectifs d'établissement. Centrées sur l'environnement scolaire et sur l'engagement des individus, les interventions doivent cibler l'élève, la classe, l'école, la famille et la collectivité. Elles doivent aussi tenir compte de tous les aspects de la vie scolaire.

Cette philosophie d'intervention vise le mieux vivre ensemble et mise sur l'établissement d'un climat scolaire positif qui rendra inacceptables, pour les élèves comme pour les adultes, les comportements d'agression entre les individus. En plus de soutenir les élèves les plus vulnérables, cette approche incite tous les jeunes à adopter des comportements prosociaux pour prévenir la récurrence de tels actes nuisibles.

## Pour un environnement scolaire positif

Huit principes de base peuvent guider les écoles pour l'instauration et le maintien d'une culture scolaire positive :

- Le leadership et l'engagement de la direction ;
- Une gestion positive (éducative) des comportements ;
- L'inclusion et la participation de tous les élèves à la vie de l'école ;
- Un programme scolaire intégrant les apprentissages sociaux ;
- Des politiques et des procédures claires ;
- La formation continue du personnel ;
- La rapidité à percevoir les problèmes et à y réagir ;
- Le partenariat avec les familles et la communauté.

Même si le climat est perçu positivement dans les écoles québécoises, certains milieux réussissent mieux que d'autres à instaurer cette ambiance conviviale, où les comportements d'agression sont jugés intolérables par tous.

Certes, l'école a un rôle d'éducation important à jouer, puisqu'elle doit assumer sa triple mission : éduquer, socialiser et qualifier

les élèves. Seule, elle ne peut toutefois parvenir à faire diminuer la violence chez les jeunes, car ces derniers subissent les influences de leurs autres milieux de vie. Tous les adultes doivent donc garder à l'esprit que c'est en les voyant agir que les jeunes apprennent comment se comporter envers autrui. Les modèles positifs de communication entre collègues ou entre le personnel scolaire et les parents s'avèrent donc des occasions de choix pour montrer aux plus jeunes comment gérer adéquatement les relations interpersonnelles parfois difficiles.

## Un défi constant pour les écoles

Créer et maintenir un environnement scolaire positif et sécurisant est un continuel défi pour les écoles. La tâche n'est pas facile. Déterminer les comportements sur lesquels il faut agir et valoriser les échanges prosociaux s'avèrent des conditions de base peu coûteuses pour améliorer la qualité des relations humaines dans une école. Selon l'enquête SEVEQ, près de 80 % du personnel scolaire dit n'avoir reçu aucune formation initiale pour les préparer à cette tâche, et la moitié de ce personnel au primaire et les deux tiers au secondaire disent ne pas avoir bénéficié de formation continue sur la question. Un accès à de la formation adéquate, axée sur les interventions préventives et les méthodes disciplinaires positives, pourrait être un pas de plus dans la bonne direction.

## Quelques références :

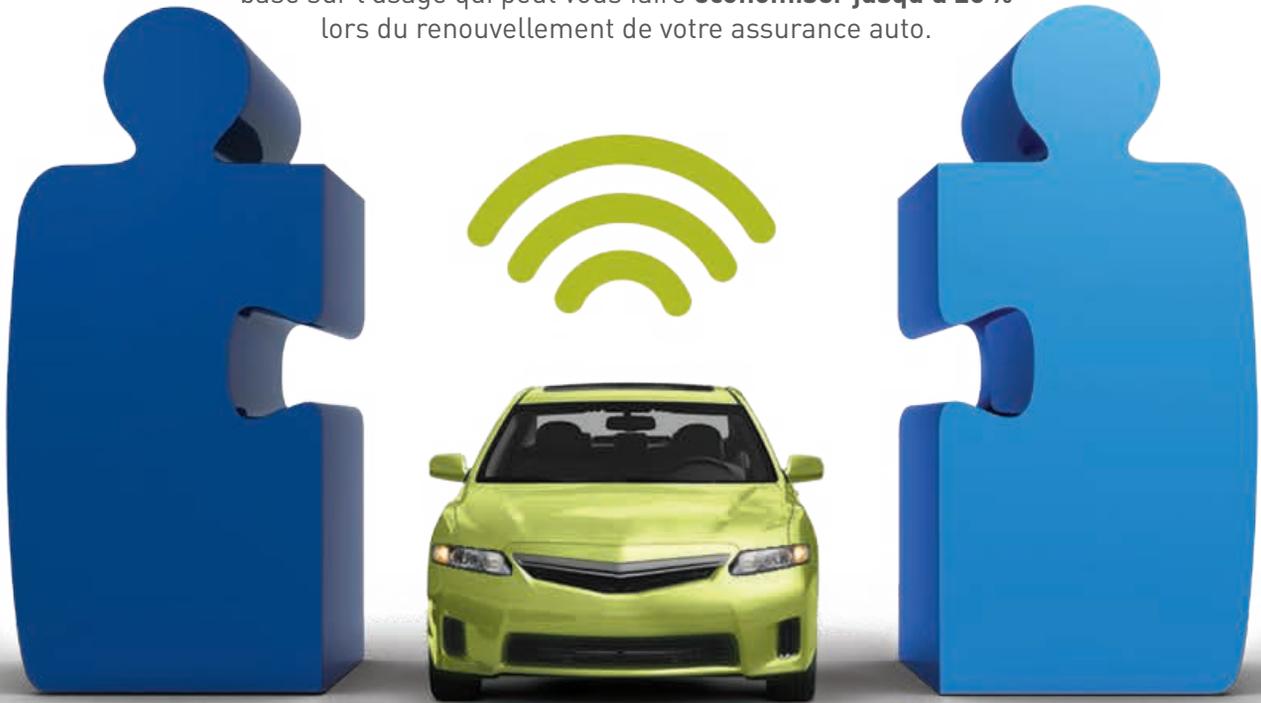
- BEAUMONT, C. (2012). « L'engagement du personnel scolaire dans un projet collectif de prévention de la violence : un défi de taille », dans CARRA, C., B. GALLAND et M. VERHOEVEN, *Désordres scolaires et construction des normes à l'école*, Paris, Presses universitaires de France, p. 201-215.
- BEAUMONT, C., D. LECLERC et E. FRENETTE (2014). *Portrait de la violence dans les établissements d'enseignement au Québec : Rapport du groupe de recherche SEVEQ*, Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif, téléaccessible à : [www.violence-ecole.ulaval.ca](http://www.violence-ecole.ulaval.ca).
- FISHER, M. H. (2011). « Factors Influencing Stress, Burnout, and Retention of Secondary Teachers », *Current Issues in Education*, vol. 14, n° 1, p. 3-37.
- JAFFE, P. G., C. V. CROOKS et C. WATSON (2010). *Creating Safe School Environments: From Small Steps to Sustainable Change*, London [Ont.], The Althouse Press, 128 p.
- JEFFREY, D., et F. SUN (2006). *Enseignants dans la violence*, Québec, Presses de l'Université Laval, 272 p.
- MINISTERIAL COUNCIL FOR EDUCATION, EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT AND YOUTH AFFAIRS (2011). *National Safe Schools Framework*, Canberra, MCEECDYA, 12 p.
- PEPLER, D., et W. CRAIG (2009). « Responding to Bullying and Harassment: An Issue of Rights », *Rise Up for Respectful Relationships: Prevent Bullying*, vol. 2, Prevet Series, p. 1-18.
- SMITH, P. K., et autres (2002). « Definitions of Bullying: A Comparison of Terms Used, and Age and Gender Differences, in a Fourteen-Country International Comparison », *Child Development*, vol. 73, n° 4, p. 1119-1133.
- SOLBERG, M. E., et D. OLWEUS (2003). « Prevalence Estimation of School Bullying with the Olweus Bully/Victim Questionnaire », *Aggressive Behavior*, vol. 29, p. 239-268.

# intelauto

LA FAÇON FUTÉE DE ROULER ET D'ÉCONOMISER

**Enfin, des économies  
qui reflètent vos bonnes habitudes de conduite.**

Intelauto<sup>MC</sup> est un nouveau programme d'assurance basé sur l'usage qui peut vous faire **économiser jusqu'à 25%** lors du renouvellement de votre assurance auto.



En tant que membre de la CSQ, vous avez aussi droit à des tarifs de groupe exclusifs sur vos assurances auto, habitation et entreprise.

Commencez à économiser !

Visitez [intelauto.ca](http://intelauto.ca) | 1 855 801-8830



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

Pour savoir comment le programme Intelauto fonctionne, suivez les directives ci-dessous et profitez d'une expérience de réalité augmentée (RA) au moyen de votre appareil mobile !

<p>1</p>  <p>Téléchargez l'application Junaio</p>	<p>2</p>  <p>Numérisez le code QR à l'aide de l'application Junaio</p>	<p>3</p>  <p>Numérisez la voiture et vivez une expérience de RA!</p>
--	---	---



# L'ÉDUCATION CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS

VÉRONIQUE BROUILLETTE *Conseillère CSQ à l'action professionnelle*

**Pourriez-vous nommer les onze communautés autochtones du Québec ? Saviez-vous qu'à l'exception des communautés criées et inuites, les écoles dans les communautés autochtones sont de compétence fédérale, mais de la responsabilité des Premières Nations ?**

Malheureusement, la majorité des non-Autochtones connaissent très peu les réalités de ces communautés. Peu de gens savent que les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons-Wendat, les Inuits, les Innus (Montagnais), les Malécites, les Micmacs, les Mohawks et les Naskapis représentent autant de langues, de cultures et de traditions autochtones différentes au Québec. Cette méconnaissance explique probablement, en partie, le malaise d'en parler, ou même de tenir compte de leur réalité, tant dans la société qu'à l'école.

*« Un peuple est responsable de son ignorance : il a le devoir de s'informer. »*

Pour Lise Bastien, directrice générale du Conseil en Éducation des Premières Nations, c'est symptomatique des sociétés dominantes. « Les institutions ne présentent jamais le côté sombre de leur histoire. Or, empêcher l'expression d'une culture ou d'une langue, voire les renier, c'est une attaque culturelle. Dans toutes les institutions d'enseignement, on trouve très peu de contenu sur la réalité des Premières Nations. Ça fait des décennies que j'entends les gens dire qu'ils sont mal à l'aise par rapport à la question autochtone, parce qu'ils n'en connaissent pas assez là-dessus. Un peuple est responsable de son ignorance : il a le devoir de savoir. »

## UN CHANGEMENT DE CAP S'IMPOSE

Selon elle, il est grand temps que notre société valorise et mette en évidence la présence des Premiers Peuples sur le territoire. Il devrait même y avoir une obligation d'informer la population, ainsi que de faire en sorte que les personnes travaillant avec les Premières Nations fréquentent régulièrement ces communautés.



Lise Bastien

« Dans l'appareil gouvernemental, on a besoin de gens beaucoup mieux informés. Si visiter des communautés ne donne pas pour autant une expertise fine, cela permet au moins d'aller chercher certaines informations et de développer une sensibilité », précise-t-elle.

## UN VIRAGE EN MILIEU SCOLAIRE EST IMPÉRATIF

Par ailleurs, Lise Bastien soutient que la formation des enseignantes et enseignants devrait impérativement tenir compte des Premières Nations (par exemple, un cours de 45 heures). Le personnel devrait également être autorisé à parfaire ses connaissances.

Quant aux élèves autochtones fréquentant le système scolaire québécois, elle affirme que l'accompagnement par l'équipe-école est très important. Selon elle, il faut plus que des petites activités : ça prend un programme continu et des services adaptés aux jeunes apprenants des Premières Nations.

## L'ÉDUCATION, VALORISÉE PAR LES PREMIÈRES NATIONS

Depuis la prise en charge des écoles par les conseils de bande dans les années 1970, les Premières Nations se sont réconciliées avec l'éducation, qui était auparavant perçue comme un instrument de colonisation. Aujourd'hui, l'éducation est plus valorisée, et ce, malgré la volonté du gouvernement Harper d'exercer un plus grand contrôle à ce chapitre.

Les Premières Nations doivent avoir des solutions de rechange. « Le fait que nous ayons nos écoles favorise grandement la transmission de notre héritage et de notre identité, voire l'émergence d'une fierté identitaire. Nous sommes aussi en mesure d'adapter l'acte d'enseigner à nos réalités et de modeler l'école selon les besoins de nos enfants, ce qui favorise la persévérance scolaire. Quant à l'enseignement de la langue, il est aussi facilité », affirme Lise Bastien.

Kiuna, la première institution collégiale pour les étudiantes et étudiants, a vu le jour à Odanak, il y a trois ans. Selon Lise Bastien, ce genre d'initiatives doit se poursuivre afin que, progressivement, les peuples des Premières Nations bâtissent toutes leurs institutions. /

# L'école a besoin de soutien

FÉLIX CAUCHY-CHAREST *Gestionnaire de communauté*

**Saviez-vous que plus de 27 000 femmes et hommes veillent à ce que tous les élèves aient un environnement propice à l'apprentissage ? Très diversifié, le travail du personnel de soutien scolaire est toutefois peu connu de l'ensemble de la population.**

Pour rectifier le tir, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) a lancé, au printemps dernier, la campagne L'école a besoin de soutien. L'initiative, qui se poursuit cet automne, vise à faire connaître et reconnaître l'apport important du personnel de soutien en éducation.

Le microsite [besoindesoutien.org](http://besoindesoutien.org) présente d'ailleurs un court film d'animation qui illustre de façon originale l'ampleur et la diversité du travail qu'il accomplit au quotidien. On y retrouve aussi plusieurs reportages audio et vidéo réalisés avec des membres de la Fédération. Au cours des prochaines semaines, plusieurs autres capsules seront réalisées.

Vous êtes invités à découvrir ces personnes qui travaillent dans l'ombre pour assurer la réussite des élèves québécois. Et n'oubliez pas de partager ce contenu dans les réseaux sociaux! /



**AVEC nous**  
pour préparer l'avenir

FRONT  
COMMUN  
2015

## Nouveau président à la FPEP-CSQ

# STÉPHANE LAPOINTE A À CŒUR DE DÉFENDRE UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

« Dans le contexte d'austérité actuel, tout le personnel de l'éducation se retrouve dans le même bateau, peu importe qu'il travaille dans les réseaux public ou privé. C'est pourquoi nous devons unir nos forces et nous battre ensemble pour défendre le droit à un enseignement de qualité, qui passe notamment par une meilleure reconnaissance de nos professions. »



Stéphane Lapointe est le nouveau président de la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ). Il a succédé, au mois de juin dernier, à Francine Lamoureux. Cette dernière a été la première personne à assumer la présidence de la Fédération, poste qu'elle a occupé durant 30 ans.

Originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, il a commencé sa carrière à Montréal, en 1992, à l'École secondaire Letendre (l'école est devenue le Collège Letendre, en 2000, après avoir déménagé à Laval). Au cours des 21 années suivantes, il a enseigné la physique (5<sup>e</sup> secondaire) ainsi que les sciences et technologies (2<sup>e</sup> secondaire). En 1999, il s'est impliqué activement dans son syndicat. Puis, en 2001, il a été élu à la présidence, un poste qu'il occupera pendant 9 ans.

« La présidence de la FPEP-CSQ m'apparaît comme la suite logique de mon engagement. J'aborde ces nouvelles responsabilités avec un grand respect pour les membres, un profond désir de mettre mon expérience au service de notre fédération et de nos syndicats », explique-t-il.

## LES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION DANS UN ÉTAT LAMENTABLE

Le leader syndical est conscient d'entrer en fonction à un moment où le secteur de l'éducation est confronté à d'énormes défis.

« Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'état de la situation dans les écoles privées n'est guère plus reluisant que dans les écoles publiques. Le manque de ressources et de moyens est aussi criant. Le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers est en hausse, et ce, dans des classes souvent surpeuplées. Le personnel professionnel est inexistant dans bien des cas ou en nombre nettement insuffisant. Résultat : l'épuisement professionnel est en augmentation chez les enseignantes et enseignants. Du côté des employées et employés de soutien et techniques, ce n'est pas mieux non plus. Étant donné leur nombre souvent trop restreint – conséquence directe des restrictions budgétaires –, ils n'arrivent pas à répondre aux différents besoins des écoles. De plus, il faut considérer que l'implantation rapide des nouvelles technologies de la communication et de l'information entraîne, chez toutes les catégories de personnel, une surtâche qui nécessite impérativement une réorganisation du travail », déplore Stéphane Lapointe.

## RAMENER L'ÉDUCATION À L'AVANT-PLAN DES PRIORITÉS

Il renchérit en précisant que, dans un tel contexte, la FPEP-CSQ doit s'engager de plus en plus dans les débats sociaux liés à l'éducation. « Il n'y a pas à s'y méprendre : l'éducation, qui ne semblait pas être une priorité pour les gouvernements précédents, ne l'est pas plus pour le gouvernement Couillard. C'est pourquoi j'ai l'intention que notre Fédération travaille étroitement avec les autres fédérations de l'éducation affiliées à la CSQ, pour qu'ensemble nous fassions avancer la cause de l'éducation, qui en a grandement besoin. »

## LE TEMPS DE SE MOBILISER

À l'heure de l'austérité gouvernementale, Stéphane Lapointe est convaincu que ce n'est surtout pas le temps de baisser les bras : « Nous ne devons pas avoir peur de réclamer de meilleures conditions de travail, car il est évident que cela a des conséquences sur la réussite des élèves. En effet, si nous voulons qu'il puisse soutenir et accompagner l'élève vers la réussite, le personnel doit pouvoir compter sur des conditions de pratique optimales, avec les moyens et les ressources dont il a besoin. » /

# QUE NOUS RÉSERVE LE GOUVERNEMENT COUILLARD ?

GABRIEL DANIS *Conseiller CSQ à l'enseignement supérieur*

**L'arrivée au pouvoir du gouvernement Couillard a considérablement changé la dynamique en enseignement supérieur. Dès sa nomination à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, Yves Bolduc a annulé le projet de cours d'histoire du Québec obligatoire au collégial ainsi que la création de cinq chaires d'étude sur le Québec. Outre ces deux décisions rapides, c'est un important changement de ton qu'on observe avec le nouveau gouvernement.**

Alors que le gouvernement Marois avait beaucoup misé sur l'enseignement supérieur, en lançant de nombreux chantiers de travail, il semble que le gouvernement Couillard ait plutôt choisi le profil bas, du moins pour l'instant. Son attention semble plutôt se porter sur l'imposition de compressions records dans les universités québécoises. De fait, « l'effort budgétaire » exigé aux universités se chiffre à 172 millions de dollars cette année, du jamais-vu. Quant aux régimes de retraite des employés et employées des universités, ils sont aussi dans la mire du gouvernement. Selon les informations disponibles, un projet de loi à cet effet pourrait être déposé cet automne.

Par ailleurs, Yves Bolduc risque d'être fort occupé puisqu'en plus d'être complètement étranger au milieu de l'enseignement supérieur, il cumule aussi le poste de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Malgré qu'il affirme publiquement être un bourreau de travail, nous croyons qu'un ministre en bonne et due forme pour l'enseignement supérieur serait préférable.

## LA POLITIQUE NATIONALE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION EN PÉRIL

Après une série de consultations des acteurs de la recherche, le gouvernement précédent avait dévoilé, l'automne dernier, la Politique nationale de la recherche et de l'innovation, laquelle avait été bien accueillie. En annonçant qu'il allait revoir les engagements pris dans le cadre de cette politique, le premier budget du gouvernement Couillard est venu jeter une douche froide sur le milieu de la recherche. Les membres du Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ), qui militent depuis des années pour une meilleure reconnaissance et une stabilité de leur travail, entendent bien talonner le gouvernement sur cet enjeu.



## L'OFFRE DE FORMATION COLLÉGIALE : JETER LE BÉBÉ AVEC L'EAU DU BAIN ?

Au moment d'écrire ces lignes, on ne sait toujours pas ce qu'il adviendra du rapport Demers issu du Chantier sur l'offre de formation collégiale. La CSQ et ses fédérations du collégial ont participé activement aux travaux de ce chantier, qui doit émettre des pistes de solution afin de pérenniser le réseau collégial, notamment les cégeps en région. On ose espérer que le ministre Bolduc rendra public le rapport et, surtout, qu'il ne le « tabletera » pas en vitesse sous prétexte qu'il s'agit d'un chantier issu du précédent gouvernement. C'est l'avenir de plusieurs cégeps qui est en jeu.

## VERS UN CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS ?

Le chantier de travail sur cette question, présidé par l'ancien recteur Claude Corbo, a recommandé la création d'un Conseil national des universités au sein d'un rapport publié en décembre dernier. Tout au long des consultations entourant le Sommet sur l'enseignement supérieur, la CSQ a prôné la création d'une telle instance intermédiaire de coordination et de réflexion entre les universités et le ministère. Avec la dissolution de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), voilà une belle occasion de ne pas répéter les erreurs de fonctionnement qui l'ont caractérisée au cours de ses vingt ans d'existence. Selon nous, dans un souci de collégialité, cette nouvelle instance devrait accorder une juste place aux différentes catégories de personnel et d'étudiantes et étudiants de la communauté universitaire.



Photos: François Beauregard



### DROITS DE SCOLARITÉ : UNE SÉRIE DE VALSES-HÉSITATIONS

Alors qu'il s'était engagé à ne pas hausser les droits de scolarité de façon plus importante que l'inflation, au cours de son mandat, le ministre Bolduc a récemment ouvert la porte à une augmentation plus substantielle. Seul l'avenir nous dira si les libéraux souhaitent s'aventurer sur ce terrain glissant.

De son côté, l'augmentation des droits de scolarité des étudiantes et étudiants français a plus de chance de se concrétiser. En campagne électorale, Philippe Couillard s'est engagé à ce que ceux-ci payent les mêmes droits de scolarité que les étudiantes et étudiants canadiens, un décret qui viendrait rompre un accord signé en 1978 entre le Québec et la France. Concrètement, cette décision viendrait toucher 12 000 étudiants français qui verraient leurs droits de scolarité bondir de 2 200 \$ à près de 6 000 \$ ! Un autre exemple de la francophobie de ce gouvernement ! /

## PERSONNEL DE SOUTIEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# La FPSES-CSQ rappelle la contribution essentielle de ces travailleuses et travailleurs

CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

Au moment même où l'humeur gouvernementale est à l'austérité budgétaire, la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) a profité de la tenue de la Semaine du personnel de soutien, du 22 au 26 septembre 2014, pour rendre hommage à ces travailleuses et travailleurs dont la contribution est essentielle dans le réseau de l'enseignement supérieur.

La présidente de la FPSES-CSQ, Anne Dionne, a reconnu qu'il est plutôt difficile d'avoir le cœur à l'ouvrage ces temps-ci, avec toutes les mesures d'austérité qui pointent à l'horizon, notamment en ce qui touche les régimes de retraite dans le réseau universitaire. Il est donc d'autant plus important, à ce moment-ci, de rappeler sa valeur au personnel de soutien.

« Que ce soit dans les collèges, les universités ou les organismes de services, le bon fonctionnement de chaque institution ne pourrait pas être assuré sans l'intervention quotidienne du personnel de soutien. Les tâches qu'il accomplit jour après jour permettent à notre société de bénéficier d'une éducation supérieure de qualité », a soutenu Anne Dionne.

### 120 CATÉGORIES D'EMPLOIS

La contribution du personnel de soutien s'exprime à travers pas moins de 120 catégories d'emplois, trop souvent méconnues, mais qui rendent ces travailleuses et travailleurs indispensables en éducation supérieure. /



Anne Dionne

Photo François Beauregard



# L'ÉDUCATION DOIT ÊTRE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

RICHARD LANGLOIS *Responsable CSQ des relations internationales*

**L'éducation de qualité n'est pas seulement un bien public, c'est aussi un droit humain. C'est sur la base de cette prémisse que s'est tenue à Montréal, du 27 au 30 mai 2014, l'importante conférence Uni(e)s pour l'éducation.**

Cet événement se voulait une étape cruciale dans la vaste campagne qu'a menée l'Internationale de l'éducation (IE) pour promouvoir l'éducation pour toutes et tous et s'assurer que cet objectif fait partie de la stratégie de développement des Nations Unies (ONU) à l'horizon 2030. On sait, en effet, que l'ONU doit jeter les bases cet automne d'un nouveau programme dit « de l'après-2015 » en vue d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir le développement durable. Vaste chantier s'il en est un !

En tant qu'organisation hôte, la CSQ, en collaboration avec les autres organisations syndicales québécoises et canadiennes affiliées à l'IE, a réservé un accueil chaleureux à ses partenaires syndicaux internationaux. Elle a de plus occupé un espace de choix dans la programmation, avec le concours de ses fédérations du secteur éducatif.

Des enjeux tels que l'équité et l'inclusion, le financement, les outils et les environnements pédagogiques ont été débattus en vue de dégager des recommandations pouvant guider l'IE dans son plaidoyer international en faveur d'une éducation de qualité. La dernière journée a été consacrée à planifier l'action et la mobilisation à mettre en œuvre pour la dernière phase de la campagne.

À en juger par la teneur du rapport du Groupe de travail des Nations Unies chargé d'élaborer le fameux programme de développement, on peut certainement conclure au succès de la campagne puisque l'éducation de qualité y occupe une place de choix. Toutefois, le plus difficile reste à venir. Il s'agira de s'assurer que, par-delà les déclarations et les rapports, les engagements pris par les gouvernements seront respectés. /

Vous souhaitez en savoir plus sur cet événement ? Consultez les articles portant sur cette grande conférence en visitant le site [lacsq.org/international/conference-unies-pour-leducation-de-qualite](http://lacsq.org/international/conference-unies-pour-leducation-de-qualite).

## UN JOUR DANS LA VIE DU PERSONNEL ENSEIGNANT



Le récent documentaire de l'IE portant sur le quotidien des profs à travers le monde met en vedette Julie Martineau, enseignante et membre de l'Association des professeurs de Lignery. À écouter et à partager ! (Consultez le site [lacsq.org](http://lacsq.org))

## UN PREMIER FORUM SOCIAL DES PEUPLES PANCANADIEN RÉUSSI !

VÉRONIQUE BROUILLETTE  
*Conseillère CSQ à l'action professionnelle*

Le premier Forum social des peuples pancanadien a réuni près de 6000 personnes à l'Université d'Ottawa, du 21 au 24 août 2014. L'événement, auquel la CSQ a pris part, a permis aux représentantes et représentants des communautés autochtones ainsi que des mouvements syndicaux, environnementalistes, étudiants et communautaires de réseauter et d'échanger sur des pistes de solutions pour contrer les politiques conservatrices. Les membres de la CSQ présents se sont exprimés dans les divers ateliers et assemblées de convergence portant sur l'éducation et les services publics. Au terme de ce grand exercice, une stratégie collective a été élaborée pour redéfinir la vision de notre société en vue, notamment, des élections fédérales de 2015.

Pour consulter la déclaration et l'appel à l'action, visitez le site à [alternatives.ca/content/story/convergence-des-mouvements-sociaux-un-appel-l-action](http://alternatives.ca/content/story/convergence-des-mouvements-sociaux-un-appel-l-action). /



**La délégation de la CSQ lors de la manifestation qui s'est rendue, le 21 août, jusqu'au parlement.**

Photo Félix Cauchy-Charest

Personnels enseignant,  
professionnel et de soutien

## COMMENT PRÉVENIR LES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL ?

PIERRE LEFEBVRE ET DANIEL GIROUX  
Conseillers CSQ en santé et sécurité du travail

Deux écoles secondaires en milieu défavorisé de la Rive-Sud de Montréal ont ouvert leurs portes aux chercheurs Marie-France Maranda, Simon Viviers et Jean-Simon Deslauriers, afin qu'ils puissent réaliser une recherche-action sur la souffrance et le plaisir au travail de leurs personnels enseignant, professionnel, de soutien et d'encadrement. Ces travaux visaient aussi à déterminer les stratégies défensives individuelles et collectives mises en œuvre par le personnel, le tout analysé par rapport à l'organisation du travail. Le fruit de leur recherche est au cœur d'un tout nouveau livre, intitulé *Prévenir les problèmes de santé mentale au travail : contribution d'une recherche-action en milieu scolaire*<sup>1</sup>.



Photo François Beaurégard

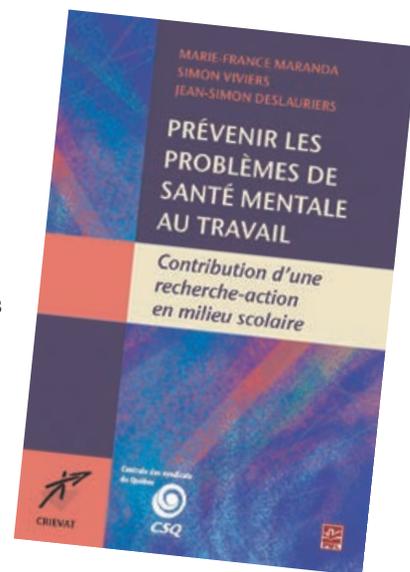
Au total, six situations à risque ont été relevées : l'intensification et la lourdeur du travail, sa complexité, une éventuelle confusion des rôles au sein de l'équipe-école, les pressions du temps sur l'enseignement et l'intervention, la bureaucratie improductive, le climat de non-respect et de violence, et finalement la montée de la précarité d'emploi et de travail.

Marie-France Maranda explique en ces termes la finalité de son étude : « Notre recherche, qui s'est inscrite dans une démarche de santé et de sécurité du travail, nous a permis d'accompagner le milieu dans l'élaboration d'un plan d'action en droite ligne avec les problèmes relevés. »

### UN OUTIL POUR AGIR CONCRÈTEMENT

La CSQ souhaite que cette recherche-action, à laquelle elle a collaboré, ait des suites ailleurs. Voilà pourquoi une équipe de formation a été constituée afin de favoriser la prise en charge des interventions demandées par les syndicats. Idéalement, ces interventions viseraient toutes les catégories de personnel, incluant le personnel de direction. De cette façon, les personnels enseignant, professionnel, de soutien et d'encadrement d'un établissement pourraient échanger sur les situations à risque dans leur milieu. Ils pourraient ainsi trouver ensemble des pistes d'action susceptibles d'être mises en œuvre à leur niveau.

Un cahier des participantes et participants ainsi qu'un guide d'animation ont été préparés par l'équipe de recherche et sont disponibles sur le site de la CSQ. Les syndicats intéressés peuvent communiquer avec le Service de la santé et de la sécurité de la Centrale à l'adresse [sst@csq.qc.net](mailto:sst@csq.qc.net).



« La santé, ce n'est pas juste quand quelqu'un saigne sur un chantier : c'est aussi dans la tête que ça se passe. »

### LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL, UN ENJEU DE TAILLE

De façon plus large, la CSQ continuera de revendiquer la pleine reconnaissance, par la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail), des problèmes de santé mentale au travail ainsi que la création de comités paritaires de santé et de sécurité ayant pour mandat, notamment, le volet essentiel de la prévention de ces problèmes.

« La santé, ce n'est pas juste quand quelqu'un saigne sur un chantier : c'est aussi dans la tête que ça se passe. En attendant, les différentes entreprises et organisations devraient se pencher sur les bénéfices liés à la création de comités de santé et de sécurité du travail qui veillent à déterminer les principales difficultés rencontrées par leurs employés. Parfois, juste d'en parler, ça permet de diminuer la pression », souligne Pierre Jobin, vice-président de la CSQ, responsable du dossier de la santé et de la sécurité du travail. /

<sup>1</sup> Cet ouvrage est publié aux Presses de l'Université Laval, en collaboration avec la CSQ et le centre de recherche auquel appartiennent les chercheurs (CRIEVAT).

# 40 ANS DE MILITANCE FÉMINISTE

# L'ACTION FÉMINISTE, TOUJOURS PERTINENTE ET LÉGITIME

NICOLE DE SÈVE *Collaboration*

Le militantisme des femmes à la CSQ ne date pas d'hier : en 1936, des institutrices rurales combattives ont entrepris une grande lutte pour la reconnaissance de leur travail. Elles venaient de démarrer une locomotive dont l'ardeur n'allait pas s'essouffler. Après plusieurs transformations, l'organisation a acquis, lors de son congrès de 1974, le statut de centrale syndicale. Au cours de cet événement fondateur, plusieurs résolutions féministes importantes ont été adoptées. Depuis, la Centrale n'a cessé de porter la voix des femmes.

En mai dernier, l'organisation a souligné avec fierté ses *40 ans d'action et d'engagement féministes* lors du Rendez-vous CSQ sur la condition des femmes. *Nouvelles CSQ* propose un grand dossier sur l'histoire féministe de la Centrale, tout en présentant les propos de quelques-unes des conférencières.

En plus de revisiter le long chemin qu'elles ont parcouru – les enjeux qu'elles ont soulevés, leurs combats et leurs victoires –, les participantes ont jeté un regard lucide sur les défis à relever pour l'avenir. Quatre thèmes ont été abordés : le pouvoir, le travail, la société et l'éducation. Ce grand rassemblement a également permis aux militantes de discuter entre elles, tout en tissant des liens de solidarité avec leurs consœurs féministes d'ici et d'ailleurs.

Pour Louise Chabot, présidente de la CSQ, il ne fait aucun doute : « Le féminisme, tout comme le syndicalisme, est loin d'être dépassé. Bien au contraire ! Il est toujours aussi pertinent. Les attaques envers les droits des femmes sont plus féroces et sournoises que jamais. Il faudra encore des battantes pour s'y opposer. Il ne faut surtout pas lâcher. Quant à la CSQ, elle continuera à soutenir le mouvement des femmes, comme elle l'a toujours fait, non seulement dans ses propres rangs, mais aussi dans la société. »



Louise Chabot

Photo Caroline Grégoire



Femmes et société

## L'agenda ouvert des féministes syndicalistes

Le 8 mars 1974, le Comité de la condition des femmes de la CSQ (alors la CEQ<sup>1</sup>) invite les comités de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) à une soirée de solidarité. Rapidement, émerge l'idée d'élargir les complicités syndicales. En 1977, l'Intersyndicale des femmes voit le jour. Cette alliance réalise des analyses, rédige des mémoires et mobilise les femmes du milieu syndical sur plusieurs enjeux, notamment les droits parentaux, le harcèlement psychologique et la conciliation famille-travail.



Le Comité de la condition des femmes de la CSQ développe aussi des alliances avec le mouvement autonome des femmes : les comités de liaison des garderies populaires ainsi que le comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits. Si, au départ, il y a au sein du mouvement une certaine méfiance à l'égard des comités de femmes issus des organisations mixtes, celle-ci fait place à une complicité et à une sororité dans l'action.

Afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes, les militantes organisent ensemble Femmes en tête, le forum sur les 50 heures du féminisme. Elles constatent alors que l'agenda politique des femmes ne se traduit pas en politiques publiques. Aussi, l'Intersyndicale des femmes propose à la Fédération des femmes du Québec la tenue du Forum national des femmes Pour un Québec féminin pluriel. L'objectif : définir une vision féministe du projet de société à promouvoir.



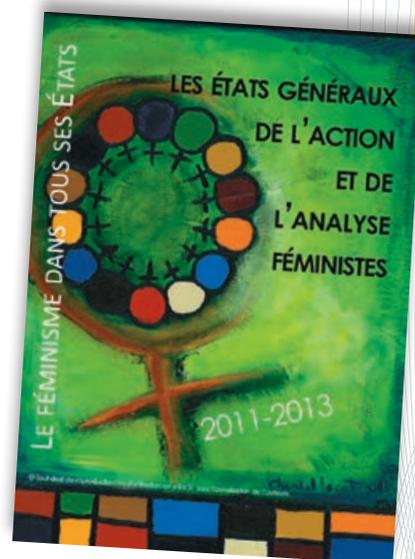
Cette grande complicité rend également possible, en 1995, la Marche du pain et des roses contre la pauvreté et la violence. Plus encore, elle permet, après des années de luttes, d'obtenir la Loi sur l'équité salariale et le Régime québécois d'assurance parentale. C'est aussi en s'appuyant sur les groupes de femmes que le Comité de la condition des femmes de la CSQ initie la Coalition nationale contre les publicités sexistes.

### UNE PLUS GRANDE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Convaincus que tant que toutes les femmes ne seront pas libres aucune ne le sera, le comité et le Réseau de la condition des femmes de la CSQ appuient la Marche mondiale des femmes, participent à l'élaboration de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité et réalisent la Courtepointe de la Solidarité. Cette solidarité s'exprime aussi par les participations de la présidente de la CSQ et de la responsable du comité à des rencontres internationales sur la condition des femmes, notamment celles tenues sous l'égide de l'Organisation des nations unies (ONU) et de l'Internationale de l'éducation (IE).

### UNE SOCIÉTÉ À CHANGER

Finalement, s'inspirant des actes du forum Un Québec féminin pluriel et de la Charte de la Marche mondiale des femmes, le mouvement des femmes tient, en 2013, les États généraux de l'action et de l'analyse féministe. Encore une fois, le Comité de la condition des femmes de la CSQ répond présent à l'invitation de la FFQ et s'engage activement tant à la préparation qu'à la tenue de cet événement pour actualiser le projet féministe et définir les actions à prendre afin de changer la société.



1 De 1974 à 2000, la Centrale se nommait la Centrale de l'enseignement du Québec. En 2000, elle adopta le nom de Centrale des syndicats du Québec.

# Où sont les femmes ?

Bien qu'elles soient majoritaires au sein de la CSQ, les femmes sont souvent invisibles dans ses instances politiques au cours des années 1970. C'est d'ailleurs pour remédier à cette situation que le Comité de la condition des femmes est créé en 1973. Rapidement, appuyé par le Réseau des femmes de la CSQ, il amorce une tournée des syndicats pour susciter la création de comités locaux. L'année internationale des femmes, en 1975, favorise l'essor du comité national et des comités locaux ainsi que l'élaboration d'une plateforme de revendications.

En 1978, les féministes de la CSQ publient *Les absentes n'ont pas tous les torts*, qui témoigne des exigences de la vie syndicale, peu compatibles avec leur réalité. En 1984, le Congrès prend la mesure de la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles et adopte une série de mesures visant l'accès à l'égalité syndicale.



## FAISONS DU SYNDICALISME AUTREMENT

Pour appuyer cette démarche, le Comité publie, en 1985, *La voix des femmes pour la voie des femmes*. Il identifie les contraintes politiques, les difficultés des rapports femmes-hommes et dévoile les rouages et les contradictions entre les idéaux du mouvement syndical et ses pratiques quotidiennes. Il propose aussi d'expérimenter de nouvelles façons de faire du syndicalisme.

Les résultats sont lents à se concrétiser, malgré l'élection d'une femme à la présidence de la Centrale en 1988, Lorraine Pagé. À la suite du dépôt du nouveau portrait statistique *La CEQ, c'est mon genre*, le Congrès adopte, en 1990, une résolution visant la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES). Plus tard,

ce programme sera qualifié d'inaccessible étoile puisque les objectifs ne sont pas atteints et que l'opposition aux postes réservés ou aux mesures contraignantes demeure.



## NON AU HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel est un autre obstacle au militantisme. Encore une fois, le Comité de la condition des femmes innove en élaborant la politique syndicale *Pour travailler en paix*. Adoptée par le Conseil général d'avril 1990, elle est suivie, en 1998, du Règlement type d'application de la politique syndicale pour contrer le harcèlement sexuel.

## UN PARI RÉUSSI ?

À la fin des années 1990, le Comité réfléchit sur la gouvernance démocratique. La difficulté de maintenir le rythme soutenu des années soixante, la solidarité syndicale et l'autonomie locale touchent de façon particulière l'action et les décisions relatives à la condition des femmes. C'est dans ce contexte que s'organise le forum *Le pouvoir*, un métier non traditionnel. Le Comité rédige la *Déclaration des femmes* et il contribuera à la préparation du Congrès d'orientation de 1997.

En mai 2000, le Comité publie un nouveau bilan du PAES. Il souligne l'importance de favoriser la création de comités locaux ou, à tout le moins, de nommer une personne responsable du dossier au comité exécutif local. Il soumet à la réflexion du Congrès les enjeux soulevés par l'arrivée massive de jeunes à la Centrale. Les questions ressemblent à celles posées dans les années 1970, notamment en ce qui concerne la conciliation famille-travail. Le Comité propose quatre pistes de travail : formation syndicale, accompagnement syndical, mesures techniques et approches différenciées.

Aujourd'hui les militantes de la CSQ continuent de déconstruire le mythe selon lequel l'égalité entre les femmes et les hommes est atteinte dans notre société. Certes, les femmes ont franchi plusieurs barrières leur bloquant l'accès à la vie publique et elles ont réussi à modifier les rapports entre les sexes. Mais la persistance des préjugés et les obstacles structurels à l'égalité persistent. Leurs revendications spécifiques sont souvent subordonnées aux revendications générales. Aussi, plus que jamais, le Comité est nécessaire pour poursuivre la marche des femmes vers l'égalité.



## Femmes et travail

# Les revendications d'hier, toujours d'actualité

Transformer le milieu du travail : voilà l'objectif que s'étaient donné les militantes du Comité de la condition des femmes de la CSQ, en 1976. Avec leurs consœurs de la CSQ et de la FTQ, elles lancèrent la semaine de la condition féminine sur le thème *La lutte de tous*. Au cœur de leurs revendications : un salaire égal pour un travail de valeur égale, l'accès à des congés de maternité payés et à des garderies gratuites sur les lieux de travail.

Trois ans plus tard, la CSQ et la CSN tiennent les États généraux des travailleuses salariées québécoises. Les militantes constatent alors que les femmes sont cantonnées dans des emplois de service mal rémunérés et dévalorisés socialement. Elles réalisent aussi que le travail à temps partiel représente pour les femmes une alternative leur permettant de combiner vie familiale et autonomie économique. Au terme de cet événement, une plateforme de revendications pour la reconnaissance et le respect du droit au travail des femmes est adoptée. Le manifeste *La lutte des femmes : une lutte permanente, une lutte collective* est également publié.

## UNE LUTTE MENÉE SUR DIVERS FRONTS

En 1981, le forum Lutte des femmes, un présent à organiser, un futur à défier, de la CSQ, lève le voile sur la famille comme lieu d'oppression des femmes. Il remet aussi en question les structures et le fonctionnement des organisations syndicales. Pour faire suite à ces constats, la Centrale élaborera plusieurs recommandations concernant notamment les garderies, la parité des tâches entre les enseignants du primaire et ceux du secondaire, la tâche du personnel de soutien, le perfectionnement, les liens avec les groupes autonomes de femmes et la violence.



La lutte féministe s'engage ensuite contre la division sexuelle du travail et la discrimination systémique en emploi. En 1982, la Centrale présente un projet de loi à la commission parlementaire sur la loi 86 visant à amender la Charte des droits et libertés pour y inscrire les programmes d'accès à l'égalité (PAE).

Puis, au milieu des années 1980, la CSQ signe un protocole avec le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) afin de produire un portrait statistique du personnel féminin des commissions scolaires. Publié en 1987, cet outil a permis de prendre la mesure de la ségrégation professionnelle des femmes et de l'importance de mettre en place des programmes d'accès à l'égalité en emploi dans le milieu scolaire.



L'autre front de lutte qui se développe, c'est celui de l'équité salariale. En 1989, les femmes créent la Coalition sur l'équité salariale. Il faudra des années de travail et de mobilisation pour qu'enfin, en 1996, la Loi sur l'équité salariale soit adoptée. Elle entrera en vigueur l'année suivante.

## LA SANTÉ DES FEMMES AU TRAVAIL, UN DOSSIER PRIORITAIRE

En 1993, les comités des femmes de la CSQ, de la CSN et de la FTQ collaborent avec le Centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE) pour réaliser *La minute de 120 secondes*, une importante recherche sur l'impact de l'organisation du travail sur la santé des enseignantes et enseignants. Plusieurs angles sont alors étudiés, dont le lien entre la précarité et l'état de santé du personnel enseignant à l'éducation des adultes, la situation des techniciennes en éducation spécialisée d'une école ou les effets de la posture debout sur les membres du personnel de soutien d'un hôpital.

## PAS FACILE DE CONCILIER FAMILLE ET TRAVAIL

Au tournant des années 2010, l'organisation et l'aménagement du temps de travail nuisent toujours à la prise en compte des responsabilités familiales et parentales. Pour la CSQ, il ne fait plus aucun doute que la conciliation famille-travail doit être balisée par une véritable loi-cadre. En 2013, le mouvement des femmes lance la Coalition travail-famille-études pour réclamer une telle mesure.

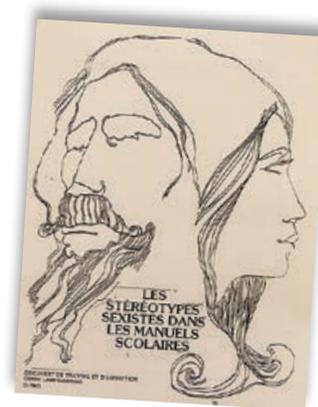
## QUEL EST LE BILAN ?

Malgré plusieurs avancées, force est de constater que les revendications des organisations syndicales et du mouvement des femmes font face à un mur. Les politiques et législations gouvernementales affectent directement les femmes, notamment en raison des compressions dans les services publics. L'espoir, c'est l'action en alliance avec les syndicats, les groupes populaires et les groupes de femmes afin que ces politiques ne compromettent pas la marche pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

## Femmes et éducation

# À l'école, l'égalité des sexes doit primer

L'une des premières missions que s'est donné le Comité de la condition des femmes de la CSQ a été de débusquer et d'enrayer les stéréotypes sexistes et sociaux présents dans les manuels scolaires. Il réalise du matériel pédagogique et initie des mobilisations afin d'obtenir la mise en œuvre de normes non sexistes à l'intention des maisons d'édition produisant le matériel scolaire, mais aussi publiant la littérature jeunesse. Le défi est de taille : comment expliquer et faire connaître l'apport des femmes ? Comment valoriser la parole des filles, leur garantir des lieux et du temps pour dénoncer les modèles sociaux périmés et en créer de nouveaux ?



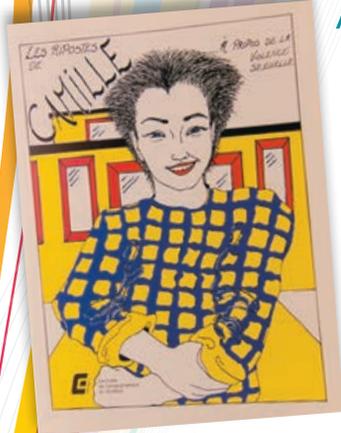
Le Comité rédige donc une intervention pédagogique sur la culture des jeunes intitulée *La culture en question*. Il milite pour l'introduction d'un programme d'information et d'éducation sexuelle et publie le dossier *L'éducation sexuelle : lever l'interdit* afin de permettre aux jeunes d'avoir une conception moins stéréotypée de leur identité et de leur rôle.

### APPRENDRE À DIRE NON !

Le Comité réalise aussi l'enquête *Le harcèlement sexuel... vu de l'intérieur* afin de lever le voile sur la réalité des adolescentes âgées de 10 à 16 ans dans le milieu scolaire : cours de récréation, corridors, transport scolaire, etc. La réalisation d'une bande dessinée *La Riposte de Camille* et du document *Le harcèlement sexuel – Je veux que cela arrête* permettent d'initier différentes actions pour contrer ce harcèlement et leur apprendre à dire NON.

Aujourd'hui, le Comité va encore plus

loin avec sa réflexion et sa mobilisation contre les publicités sexistes et l'hypersexualisation dans l'espace public.



### RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS

Le Comité de la condition des femmes de la CSQ est également préoccupé par la formation professionnelle des filles et leur accès à des métiers non traditionnels. Du Forum sur la déséxisation des apprentissages, en 1987, à aujourd'hui, un fait demeure : les filles représentent la majorité des diplômés au secondaire, au collégial et au premier cycle universitaire, mais leur choix d'étude demeure profondément stéréotypé.

Le comité reprend donc à son compte plusieurs des revendications de ses premières années, soit la réussite des filles et des garçons, la diversification des filières professionnelles et la lutte contre les stéréotypes sexistes. Comme quoi rien n'est jamais acquis ! /

### UN MINI QUIZ SUR LES FEMMES

En 1984, le Comité de la condition des femmes de la CSQ souhaitait inscrire les femmes dans l'histoire des sociétés (en général tout comme au Québec) et souligner leur contribution importante. Il coédite donc avec le comité des femmes du Mouvement socialiste un mini *quiz* sur les femmes. Celui-ci sera revu et réédité en 1994.

## Égalité entre les sexes : le modèle suédois

NICOLE DE SÈVE *Collaboration*

**La Suède, l'un des pays les plus progressistes au monde, est à l'avant-garde en matière d'égalité entre les sexes. Selon Linda Haas, conférencière au Rendez-vous CSQ sur la condition des femmes, la politique d'égalité des genres, mise en place dans ce pays en 1968, vise à assurer aux femmes et aux hommes les mêmes possibilités, les mêmes droits et les mêmes obligations, autant à des postes de pouvoir, que dans les champs économiques et familiaux.**

Au fil des ans, plusieurs politiques ont été adoptées afin de favoriser la participation des femmes au marché du travail, dont l'instauration d'une véritable politique de conciliation famille-travail permettant, notamment, aux mères et aux pères d'accéder à des congés parentaux.

En 1974, la Suède a été d'ailleurs le premier pays à offrir aux pères le congé de paternité lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant. Aujourd'hui, ces hommes ont accès à l'un des programmes les plus généreux, tant par sa durée que par sa flexibilité.

Ils sont aussi très nombreux à s'en prévaloir. En 2013, 75 % des pères ont pris un congé de paternité et 88 % ont utilisé le congé parental. Autre élément intéressant : 82 % des Suédoises sont des salariées. Et, parmi celles-ci, 80 % sont des mères.

### LE CONGÉ PARENTAL À LA SUÉDOISE

- Créé en 1974
- 2 mois de congé maternité
- 2 mois de congé paternité
- + 9 mois de congé parental à partager
- Payé à 80 % du salaire
- Flexible
- Financé par les cotisations salariales

### QUELQUES BÉMOLS

Malgré tous ces progrès, l'égalité économique reste à conquérir. En effet, 37 % des Suédoises travaillent à temps partiel, la ségrégation professionnelle persiste et l'écart salarial est de 27 % entre les pères et les mères. Et ce sont les pères qui assurent les deux tiers du revenu familial.

Selon la chercheuse en sociologie et études féministes de l'Université de l'Indiana, les entreprises doivent reconnaître les bienfaits économiques, à moyen et à long terme, de la mise en place de politiques qui favorisent l'implication des pères dans les responsabilités parentales. Si l'appui de l'État est indispensable à la mise en place de politiques structurantes, ces dernières ne peuvent pas tout régler. Les rôles parentaux doivent changer, tout comme les normes culturelles et la culture organisationnelle du marché du travail. /



Linda Haas

# NOS ÉCOLES FAVORISENT-ELLES L'ÉGALITÉ DES SEXES ?

ANNABELLE SIROIS *Collaboration*

**Pourquoi les filles, ayant de meilleures trajectoires scolaires que les garçons, rentabilisent-elles moins bien leurs diplômes ? Comment expliquer le décrochage des garçons ? Selon Isabelle Collet, professeure à l'Université de Genève, il existe des paradoxes, dans le milieu de l'éducation, qui permettent la reproduction des inégalités entre les sexes. Ses propos ont été recueillis lors du Rendez-vous CSQ sur la condition des femmes.**

Le sexe permet d'attribuer un ensemble de caractéristiques aux femmes et aux hommes, ce qui facilite les interactions entre les individus. Ces caractéristiques sont définies par un ensemble de normes sociales hiérarchisées. Très tôt, les enfants intègrent le concept qu'ils sont différents du sexe opposé et, inconsciemment, ils ont tendance à répondre à ce que la société attend d'eux.

Isabelle Collet est catégorique : l'une des missions de l'école est de combattre les inégalités. Le personnel de l'éducation, de la petite enfance à l'université, a une responsabilité dans l'atteinte de rapports plus égalitaires, puisqu'ils encouragent l'évolution individuelle et sociale de chacun et chacune.



## L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Les choix en matière d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes démontrent leur adhésion aux rôles des sexes, leur conformité aux normes sociales ainsi que leur degré d'ambition. Tout cela peut influencer considérablement leurs choix. « Si une fille affirme, par exemple, qu'elle souhaite être mécanicienne, elle reconnaît qu'elle ne cadre pas dans les normes sexuées et cela est toujours plus difficile à défendre. »

## UNE QUESTION D'IMMATURITÉ

L'immaturité des garçons serait, aux yeux de plusieurs, l'un des principaux facteurs entraînant leur échec scolaire. « Entre 13 et 15 ans, ils ont l'air de petits enfants et les filles, de femmes. Or, d'un point de vue biologique, ils acquièrent en même temps leur capacité reproductive. Cette différence dans l'apparence s'explique plutôt par le fait que, généralement, les caractéristiques physiques visibles des filles (la poitrine) apparaissent plus tôt que celles des garçons (la mue de la voix). Dans les faits, les filles ne sont pas plus matures que les garçons. »

## UNE CONCEPTION NUISIBLE DE LA VIRILITÉ

Les garçons auraient tendance à diminuer leurs performances scolaires pour ne pas être mis à l'écart. « Quant aux garçons issus de milieux défavorisés ou éprouvant de réelles difficultés d'apprentissage, ils s'estiment déclassés, tant à l'école que socialement. Ils conjuguent donc une virilité délirante avec des comportements ascolaire ou anti-scolaire, puis ils décrochent. En fait, ils croient que l'école ne fait pas d'eux des hommes. »

## L'ÉTRANGE PARCOURS DES FILLES

« Les filles ont compris qu'en respectant les règles et en travaillant bien, leur prof les appréciera et l'école reconnaîtra leur valeur. Or, dans la vie professionnelle, si vous n'allez pas voir votre patron pour faire valoir et reconnaître la qualité de votre travail, vous serez oublié. »

## LES MÉTIERS N'ONT PLUS DE SEXE, VRAIMENT ?

Pour Isabelle Collet, l'idée selon laquelle toutes et tous peuvent faire n'importe quel métier n'est pas crédible. « Les professions doivent être également attirantes et ouvertes aux hommes et aux femmes. On a tendance à inciter les femmes à s'orienter vers les métiers "masculins" sans faire l'inverse. Suivant cette logique, les femmes pourraient choisir parmi toutes les professions, mais il existerait encore des métiers réservés exclusivement à leur sexe !?! »

## L'ÉGALITÉ À L'ÉCOLE, C'EST POSSIBLE

Face à ces constats, Isabelle Collet affirme tout de même que l'égalité entre les sexes est possible en milieu scolaire. Toutefois, les différents types de masculinité et de féminité doivent être reconnus, les métiers « féminins » doivent être valorisés et de réels choix doivent être offerts aux jeunes. De cette façon, ils pourront s'émanciper et prendre des décisions éclairées ayant un impact considérable sur leur avenir.



Isabelle Collet

Enseigner dans les métiers  
non traditionnels

# UN ÉNORME DÉFI POUR LES FEMMES

CATHERINE GAUTHIER *Rédactrice en chef*

**Elles ont exercé, pendant plusieurs années, un métier traditionnellement masculin. Aujourd'hui, elles forment la relève de demain. Si, de façon générale, l'enseignement en formation professionnelle comporte de nombreux défis, enseigner un métier traditionnellement masculin, lorsqu'on est une femme, peut être encore plus difficile. Mais à quel point ?**

C'est ce qu'a cherché à savoir Jessica Riel, professeure au Département de relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais et membre de l'équipe interdisciplinaire L'invisible qui fait mal, un partenariat entre le Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et les trois grandes centrales syndicales du Québec.

Au cours de sa recherche exploratoire, réalisée dans le cadre de son doctorat en éducation et en ergonomie à l'UQAM, elle a rencontré et observé douze femmes travaillant dans autant de centres de formation professionnelle, répartis dans six régions du Québec, et enseignant dans neuf programmes menant à un métier traditionnellement masculin. Ces femmes, aux parcours diversifiés, formaient un groupe hétérogène en ce qui a trait à l'âge, à l'expérience, à la formation et au statut d'emploi.

## DES CONSTATS MARQUANTS

Si Jessica Riel a été marquée par leur passion pour leur métier et l'enseignement, elle a aussi constaté que plusieurs d'entre elles avaient subi, de la part de collègues ou d'élèves, du sexisme, du harcèlement, de l'intimidation et de la violence physique.

« Certaines enseignantes se sont fait observer et discréditer par un collègue devant leurs élèves. D'autres ont été confrontées à de l'affichage pornographique. Dans certains cas, elles ont été menacées par un élève. Une enseignante a même pris des "congés santé" pour éviter un des centres de formation où elle travaillait, car elle n'y était manifestement pas la bienvenue », raconte la chercheuse.

Elle note toutefois que le portrait est différent dans les programmes où le nombre de femmes – élèves ou enseignantes – est en croissance, ces incidents étant beaucoup moins fréquents.



Photo François Beauregard

Jessica Riel a présenté les résultats de sa recherche dans le cadre du Rendez-vous CSQ sur la condition des femmes.

## UNE FRAGILE CRÉDIBILITÉ

D'autres difficultés guettent ces enseignantes, particulièrement dans les secteurs où elles sont très peu nombreuses. « Elles sentent qu'elles n'ont pas le droit à l'erreur et qu'elles doivent en faire plus pour être crédibles aux yeux de leurs collègues et élèves », ajoute Jessica Riel.

## DES IRRITANTS QUI COMPLEXIFIENT LE TRAVAIL

Comme l'a mentionné l'une des participantes, « le problème n'est pas l'enseignement, c'est tout le reste ! » En plus des difficultés qu'elles rencontrent déjà, ces femmes doivent aussi composer, tout comme leurs consœurs et confrères, avec une série d'irritants liés à la formation professionnelle, dont : la précarité, le baccalauréat en éducation (qui est réalisé à temps partiel en concomitance avec le travail), l'obligation de rester dans le centre pour « faire son temps », l'augmentation des tâches administratives, les changements d'horaire à la dernière minute et la promotion des programmes dans les écoles secondaires.

## DES PISTES DE SOLUTION ?

Que peut-on faire pour améliorer la situation ? Selon Jessica Riel, « il faut briser l'isolement de ces femmes, faire de la prévention en matière de harcèlement au travail et, de façon plus large, déconstruire les stéréotypes de genre, dès le primaire, afin d'encourager l'exploration de tous les métiers par les filles et les garçons ». /

# LA VIOLENCE ENVERS LE PERSONNEL SOIGNANT, UN PHÉNOMÈNE INACCEPTABLE

LISE GOULET *Conseillère CSQ en santé et services sociaux*

**Fait inquiétant : 81 % des membres du personnel soignant ont été témoins ou victimes de violence sur une période de 12 mois. Et dans 60 % des cas, il s'agissait d'actes graves. C'est ce que révèle le sondage comparatif, réalisé en 2013, par le Groupe d'étude sur la violence au travail selon le sexe et le genre (VISAGE), affilié à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal. La violence constitue une menace directe pour la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Peu importe ses causes, elle ne devrait jamais être tolérée.**

« La violence subie par le personnel infirmier a pris des proportions inacceptables. La détresse des patients mais également la détérioration des conditions d'exercice des professionnels de la santé expliquent en bonne partie le problème. Les causes sont connues ; il est donc possible, mais surtout essentiel d'agir ! », a affirmé Claire Montour, présidente de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ), lors de sa conférence dans le cadre du Rendez-vous CSQ sur la condition des femmes.



Photos François Beauregard

Claire Montour

## DES PERSONNES SOUFFRANTES, INSTABLES ET PARFOIS EN GRANDE DÉTRESSE

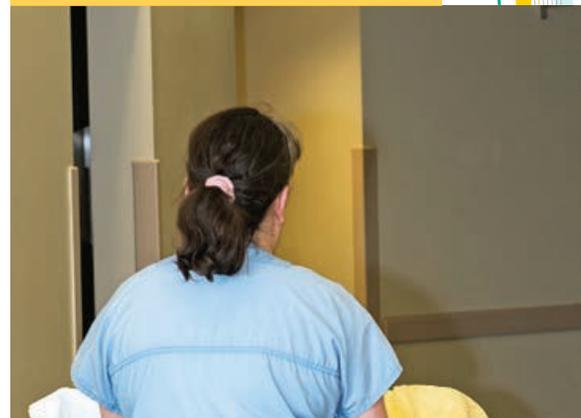
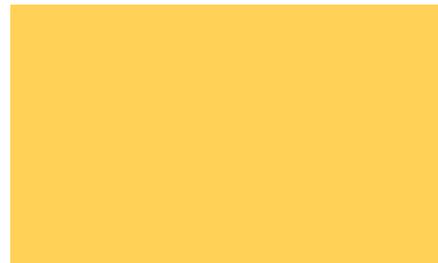
Au cours de sa vie, l'être humain est confronté à diverses épreuves, la maladie, la souffrance et le deuil étant parmi les plus éprouvantes. « Or, ces questions sont trop souvent évacuées de nos grands débats sociaux, et, lorsqu'elles y sont confrontées, beaucoup de personnes ne sont pas prêtes ou n'ont pas les outils pour y faire face », poursuit l'infirmière d'expérience.

Outre la souffrance, diverses émotions, telles que l'anxiété et la peur, mais également la frustration, l'exaspération, voire la colère, sont à la source de réactions plus ou moins contrôlées. « L'attente aux urgences constitue la situation la plus explosive. Il n'est pas rare de voir une personne souffrante ou en détresse qui attend depuis de nombreuses heures s'en prendre à la première qu'elle voit : l'infirmière », poursuit-elle.

L'annonce de diagnostics graves, les problèmes de santé mentale, les troubles cognitifs de même que les symptômes liés à la consommation de substances médicamenteuses, de drogues et d'alcool constituent d'autres facteurs de risque de violence à l'égard du personnel. Par exemple, l'ingestion d'amphétamines est devenue un problème important observé par les différents milieux de pratique.

« Les amphétamines sont faciles à obtenir, peu coûteuses et créent rapidement une dépendance. Leur effet de désinhibition provoque, trop souvent, la perte de contrôle des émotions », explique Claire Montour.

Lorsqu'il y a souffrance, confusion ou détresse, le personnel soignant a besoin de plus de temps pour écouter, comprendre, expliquer et, surtout, rassurer les gens. Malheureusement, les conditions d'exercice actuelles ne permettent pas d'intervenir adéquatement. Bien au contraire.



*Le personnel de la santé est la catégorie professionnelle la plus touchée par une lésion attribuable à la violence en milieu de travail (33 % des lésions acceptées par la CSST en 2012)<sup>1</sup>.*

### Conséquences des actes de violence en milieu de travail Selon les secteurs d'activités

Psychologiques		Sur le travail	
Flashback :	13 à 66 %	Arrêt de travail :	6 à 15 %
Irritabilité :	17 à 60 %	Baisse de productivité :	11 à 22 %
Hypervigilance :	17 à 47 %	Problèmes de concentration rapportés davantage par les femmes	
Évitement :	23 à 47 %		
Troubles du sommeil : 27 à 41 %			

### DES CONDITIONS DE TRAVAIL JUGÉES VIOLENTES

Si la salle de triage de l'urgence exacerbe l'impatience et l'intolérance des gens, l'ensemble des conditions de travail contribue à la détérioration de la santé psychologique et physique du personnel. Les multiples compressions budgétaires, combinées aux heures supplémentaires obligatoires, entraînent leur lot de difficultés et de conséquences.

En effet, un nombre croissant d'infirmières et d'infirmiers vit du stress, de l'insécurité et de la démotivation, ou souffre d'épuisement professionnel. Quant au taux d'absentéisme pour maladie, il ne cesse d'augmenter. « Pour certaines personnes, le recours aux postes à temps partiel est devenu une stratégie de survie. Il s'agit d'un sacrifice involontaire pour sauver leur peau. C'est très malheureux, car nous participons ainsi à la déqualification de nos propres conditions de travail », se désole la présidente de la FSQ-CSQ.

Et la violence se trouve dans tous les maillons de la chaîne. « Le personnel soignant est pris entre des patients de plus en plus instables et une administration qui augmente sans cesse la charge de travail et les processus de contrôle, tout en coupant dans les différentes ressources disponibles. Le tout combiné à un manque criant de temps et d'outils de travail », ajoute-t-elle.

Par ailleurs, cette violence a un coût, un coût humain d'abord, mais également un coût organisationnel. En effet, de plus en plus d'études révèlent les conséquences psychologiques et les incidences de la violence sur le travail, notamment en matière de productivité.

### LA SANTÉ : UN SECTEUR À RISQUE QUI DEVRAIT ÊTRE PRIORISÉ

Les agressions courantes dans le réseau de la santé ne signifient d'aucune façon que cette violence soit normale ou acceptable. Même mineur, un acte répétitif peut créer, à moyen et à long terme, de « l'usure psychologique et physique »<sup>2</sup>.

Aussi, la déclaration des problèmes – par des rapports d'accidents et d'incidents qui permettent de colliger notamment les situations d'abus, d'agressions et de harcèlement – devrait être encouragée.

« Pour des gens dont la vocation est de prendre soin de personnes vulnérables, la dénonciation peut être difficile, mais elle est nécessaire. La tolérance entraîne la normalisation, voire la banalisation du problème. Et plus on se tait, moins on aide le réseau à identifier et à agir sur les véritables causes de la violence », précise Claire Montour.

Tous les moyens sont bons pour contrer la violence dans les milieux de travail : que l'on pense à l'adoption d'une politique contre la violence, aux mesures de soutien aux victimes d'agression, en passant par la formation des travailleuses et des travailleurs ou à la mise en place de mesures d'amélioration continue de la qualité des soins et des services. Toutefois, ces mesures sont insuffisantes.

« Le secteur de la santé doit devenir un groupe prioritaire pour la CSST<sup>3</sup>. Les employeurs des secteurs prioritaires ont des obligations additionnelles, notamment celle de se doter d'un programme de prévention qui répond aux exigences très explicites de la loi », conclut la syndicaliste. /

### Absences prolongées pour maladies en 2012-2013

- 19 millions d'heures ont été réclamées en assurance salaire, une hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente.
- 42,9 % des heures perdues étaient dues aux troubles de santé mentale, et 25,3 % aux problèmes musculosquelettiques.

### Absences pour lésions reconnues par la CSST

(Voies de fait et actes violents 2001-2010)

- Établissements de soins infirmiers : 50 613 jours d'absence (durée moyenne : 169 jours).
- Résidences pour personnes âgées : 169 741 jours d'absence (durée moyenne : 99 jours).

1 (CSST) Statistiques sur les lésions attribuables à la violence en milieu de travail 2009-2012.

2 ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU SECTEUR AFFAIRES SOCIALES (2014). *Dossiers thématiques – Violence de la clientèle*, [En ligne], [www.asstas.qc.ca/dossiers-thematiques/activites-de-prevention-organisation-de-la-sst/fiches-daction-en-prevention-sommaire/violence-de-la-clientele-lm.html] (Consulté le 30 mai 2014).

3 Commission de la santé et de la sécurité du travail.

AGIR AU NOM DES VALEURS COLLECTIVES QUI NOUS ANIMENT

# VOILÀ LE SENS DE L'ENGAGEMENT SYNDICAL !

LISE GOULET *Conseillère CSQ en santé et services sociaux*

Selon Yanick Farmer, docteur en philosophie et spécialiste des questions d'éthique, le Québec doit sortir des ténèbres et poursuivre sa progression sociale. Peu importe le discours ambiant d'austérité et les critiques reprochant aux syndicats de nuire à la croissance économique, le nouvel ordre mondial que l'on veut nous imposer n'est pas une fatalité. Toutefois, le mouvement syndical doit retrouver un rôle politique central grâce, notamment, à l'engagement de ses membres.



Photo Jean-François Leblanc

Yanick Farmer

« Le discours de crise du modèle québécois est sur toutes les tribunes. Les syndicats n'ont plus la cote ; on estime et affirme qu'ils sont une nuisance à l'efficacité des services publics. De tels propos participent à leur démantèlement progressif. Malheureusement, la privatisation et la marchandisation des soins de santé servent des intérêts puissants contraires au mieux-être collectif », affirme le conférencier invité à partager ses réflexions lors du congrès de la Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ), le 12 juin dernier.

## LES EFFETS COLLATÉRAUX DU NOUVEL ORDRE MONDIAL

Selon les tenants du nouveau modèle planétaire, seule la libre entreprise (privée) peut produire la richesse nécessaire pour répondre à l'ensemble des besoins mondiaux. Et tout devrait être fait pour assurer la prospérité économique, dont l'abolition des barrières tarifaires, fiscales, géographiques, culturelles et linguistiques.

« Or, que se passe-t-il dans une économie toujours plus concurrentielle qui abolit les protections sociales ? Les inégalités économiques s'accroissent parce que le soutien à l'égalité devient trop cher, donc contre-productif. Une telle vision marchande menace notre paix sociale, qui prend appui sur la justice sociale. Une démocratie en santé dépend d'une classe moyenne forte qui veille au bien commun, car les plus démunis survivent et les plus riches protègent leurs acquis », poursuit-il.

*« Une telle vision marchande menace notre paix sociale, qui prend appui sur la justice sociale. »*

## SE DÉBARRASSER DU MODÈLE... PAS SI SIMPLE !

Le modèle actuel s'appuie sur la « nature humaine » qui recherche le confort et le bien-être et valorise les libertés individuelles. Selon le penseur du libéralisme économique, Gary S. Becker, le but de nos actions comme individu serait de maximiser, d'abord, notre intérêt personnel.

« Aussi, pour se débarrasser de ce modèle économique, il faut, en premier lieu, prendre conscience de cette dualité, soit la quête de bien-être individuel et notre volonté collective d'une plus grande justice sociale. De plus, bien que des solutions existent, elles exigent un effort concerté pour lutter efficacement, par exemple, contre les paradis fiscaux », explique Yanick Farmer.

## UNE VOIE SANS ISSUE ? BIEN SÛR QUE NON

Inspiré des récits de la vie de Gandhi et de Malala Yousafzai, jeune militante pakistanaise du droit des femmes à l'éducation ayant échappé à une tentative d'assassinat, Yanick Farmer retient quatre valeurs éthiques fortes qui caractérisent l'engagement de ces personnalités : la volonté inébranlable de vouloir faire la différence dans la vie des gens, le refus du confort et de l'indifférence, le souci aigu de la dignité des personnes et, enfin, le sens de la vocation.

Sans idéaliser l'engagement, l'éthicien soumet trois pistes de réflexion au mouvement syndical québécois sur les façons de relever les défis présents et à venir.

- Retravailler les sentiments d'appartenance et de fierté. Pour ce faire, il invite les organisations à valoriser davantage leur mission et leurs réalisations et à développer une plus grande « proximité » avec la population.

- Faire comprendre globalement la valeur des services publics, notamment, pour le développement et le maintien de la paix sociale.
- Retrouver un rôle politique central. Selon lui, les syndicats doivent recréer la force du nombre, se rendre indispensables dans la structure politique et proposer des solutions réalistes et pragmatiques.

« La société québécoise a besoin de nouveau de fierté, d'unité, mais aussi d'inventivité. Grâce à leurs valeurs, à leurs ressources et à leur force politique, les regroupements de travailleurs ont toujours su et sauront relever les défis qui s'annoncent. Et l'âme de ce mouvement, ce sont les gens, des gens engagés ! », conclut-il. /

# La F4S-CSQ a un nouveau président

CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

Claude de Montigny a été élu, en juin dernier, à la présidence de la Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ). Il succède ainsi à René Beauséjour, qui a agi comme président de fédérations dans le secteur de la santé et des services sociaux pendant 20 ans. L'une des grandes priorités de son premier mandat sera la négociation du secteur public. Il entend aussi accentuer les efforts pour sensibiliser la population aux effets néfastes des coupes dans les services publics et de la privatisation de ceux-ci.

Le leader syndical souhaite également s'attaquer aux nouvelles méthodes de gestion publique qui, sous prétexte d'améliorer l'efficacité des services publics, ont pour effet de déshumaniser le système au détriment du personnel et de la population.

« Il y a une limite à vouloir la rentabilité à tout prix. Un établissement de soins de santé et de services sociaux ne répond pas aux mêmes règles de production qu'une usine ! Ce sont avant tout des êtres humains qui soignent d'autres êtres humains, vulnérables et souffrants. C'est illusoire de penser que chaque intervention doit prendre le même temps », a-t-il déclaré.

Claude de Montigny entend également mettre l'accent sur le soutien aux syndicats, l'encouragement au militantisme syndical et la préparation d'une relève solide et bien formée : « La raison d'être des syndicats, ce sont leurs membres. Ils existent pour défendre leurs intérêts, et c'est encore plus vrai dans un contexte où les attaques se multiplient de tous côtés pour décourager les travailleuses et travailleurs d'unir leurs forces. » /



Claude de Montigny

Photo François Beaugard



DE BONNES RAISONS  
D'ÊTRE MEMBRE ASSURÉ

Vous voulez désormais vous assurer chez nous ?  
Vous êtes admissible à une ristourne de 25 \$ par police d'assurance.

Obtenez votre soumission  
[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com) | 1 888 476-8737

En 2014, grâce au partenariat avec La Personnelle, l'assureur de groupe choisi par la CSQ, Les protections RésAut CSQ verseront plus de **2 000 000 \$ en ristourne.**

Les protections RésAut CSQ  
Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

# LES INÉGALITÉS : UN CHOIX DE SOCIÉTÉ ?

GILLES BOURQUE, NICOLAS ZORN ET PIERRE AVIGNON<sup>1</sup> Comité éditorial du numéro spécial de la Revue vie économique

**Le constat suivant est de plus en plus clair : le modèle économique actuel non seulement favorise l'augmentation des inégalités, mais en plus aggrave la situation de la classe moyenne et des moins favorisés. Peut-on agir et, si oui, quelles solutions doit-on mettre de l'avant à court et moyen terme ?**

Les écarts de revenus et de richesse ont beaucoup augmenté dans la quasi-totalité des pays développés. Certains s'y résignent avec fatalité, conséquence de la mondialisation et de l'innovation technologique. Or, des pays comme le Canada, l'Allemagne et la Suède ont le même PIB par habitant, mais des taux d'inégalités, de pauvreté et de concentration de la richesse complètement différents. Les sociétés choisissent donc des voies différentes et priorisent certaines valeurs au détriment d'autres.

Il importe de déboulonner les idées politiques qui ont influencé – et influencent encore – les gouvernements qui s'obstinent à privilégier les baisses d'impôt et les politiques d'austérité pour « relancer » l'économie. Il ne faut pas s'y méprendre : il existe des solutions de rechange efficaces : réforme fiscale favorisant l'efficacité et la progressivité, changement d'indicateurs pour mesurer la croissance et le développement sur de nouvelles bases, limitation des écarts de revenus de marché (plafonnement des revenus des PDG et salaire minimum), renouvellement des politiques industrielles en misant sur l'inévitable transition écologique, etc.

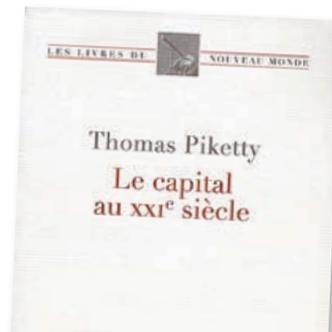
La situation est devenue tellement dramatique que même le Forum économique mondial de Davos s'en inquiète : les problèmes socioéconomiques, comme le creusement des inégalités et le chômage des jeunes, sont en train de s'imposer parmi les principales menaces qui pèseront sur le monde au cours des prochaines années, concluait-on dans la dernière édition du rapport sur les risques mondiaux de ce forum<sup>2</sup>. Le fossé qui se creuse n'a jamais été aussi grand : 67 personnes possèdent autant de richesses que 50 % de la population mondiale la plus pauvre<sup>3</sup>.

Par ailleurs, comment ne pas souligner l'apport exceptionnel à ces enjeux du récent ouvrage de Thomas Piketty. *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle* a bénéficié d'un succès planétaire foudroyant. Dans un long entretien qu'il a accordé au magazine *Alternatives Économiques*<sup>4</sup>, Thomas Piketty dénonce la montée des inégalités, plaide pour une refonte du système fiscal et l'instauration d'un impôt progressif sur le capital, condition d'un renouveau démocratique. De toute évidence, son ouvrage va renouveler la réflexion et remettra en question les fondements économiques absurdes sur lesquels repose la doctrine de l'austérité. /

## UN OUTIL À PARTAGER POUR LUTTER CONTRE LA CROISSANCE DES INÉGALITÉS



Saviez-vous que le prochain numéro de la *Revue vie économique* est produit en collaboration avec le Rendez-vous stratégique de l'INM sur les inégalités sociales (lancé en février 2013), lequel culminera avec le Rendez-vous national sur les inégalités sociales des 24 et 25 octobre 2014 ? Exceptionnellement, une version papier de ce numéro sera distribuée à cette occasion, grâce à une contribution de la FEC-CSQ. Parmi les nombreux collaborateurs et collaboratrices, notons la participation de Pierre-Antoine Harvey et d'Éric Bouchard-Boulianne, économistes à la CSQ. N'hésitez pas à partager ce numéro ([eve.coop](http://eve.coop)) !



1 Gilles Bourque est chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), Nicolas Zorn est chargé de projet à l'Institut du Nouveau Monde (INM) et Pierre Avignon est conseiller à la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ).

2 Rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial : WORLD ECONOMIC FORUM (2014). *Global Risks 2014, Ninth Edition*, [En ligne], Genève, World Economic Forum, 60 p. [[ledevoir.com/documents/pdf/fem\\_risques\\_mondiaux\\_2014.pdf](http://ledevoir.com/documents/pdf/fem_risques_mondiaux_2014.pdf)].

3 AGENCE FRANCE-PRESSE (2014). « 67 personnes aussi riches que la moitié du globe », [En ligne], *La Presse* (9 avril), [[affaires.lapresse.ca/economie/international/201404/09/01-4755991-67-personnes-aussi-riche-que-la-moitie-du-globe.php](http://affaires.lapresse.ca/economie/international/201404/09/01-4755991-67-personnes-aussi-riche-que-la-moitie-du-globe.php)].

4 « Inégalités : l'onde de choc Piketty » (2014). [En ligne], *Alternatives économiques*, n° 336 (juin), [[alternatives-economiques.fr/inegalites--l-onde-de-choc-piketty\\_fr\\_art\\_1302\\_68388.html](http://alternatives-economiques.fr/inegalites--l-onde-de-choc-piketty_fr_art_1302_68388.html)].

COMITÉ POUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE

# NOUVEAU SITE WEB ET PLUS D'OUTILS PÉDAGOGIQUES !

VÉRONIQUE BROUILLETTE *Conseillère CSQ à l'action professionnelle*

Le site Web du Comité pour la diversité sexuelle ([diversite.lacsq.org](http://diversite.lacsq.org)) s'est refait une beauté. On y trouve une foule d'informations et des liens utiles. À cela s'ajoute le nouvel outil pédagogique *Comprendre la diversité sexuelle et l'identité de genre* ainsi qu'une liste de suggestions de livres et de matériel pédagogique à l'intention des services de garde et des établissements scolaires. Soulignons que ce matériel est adapté aux différents groupes d'âge. Ainsi, les titres proposés à l'intention des tout-petits abordent la question de la diversité des familles et des stéréotypes sexuels, alors que ceux destinés aux adolescentes et adolescents traitent des questions liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Nous vous invitons à consulter les nombreux outils disponibles sur le site Web et à en faire la diffusion dans vos milieux. /



## LA TRANSIDENTITÉ, UNE RÉALITÉ QUI N'ÉCHAPPE PAS AU MILIEU DE L'ÉDUCATION

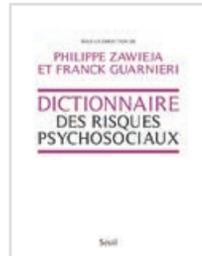
Le Comité pour la diversité sexuelle a choisi de célébrer la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, qui a eu lieu le 17 mai, en organisant deux jours plus tôt un souper-conférence sur la question de la transidentité dans le milieu de l'éducation. Les participantes et participants ont pu entendre les témoignages passionnants de Zach Dufour, un jeune homme trans ayant vécu sa transition au début de l'âge adulte, de Benoît Boisvert, un homme trans ayant vécu la sienne dans la quarantaine et ayant travaillé dans le milieu scolaire, et d'Annie Pullen-Sanfaçon, la mère d'une jeune fille trans. /



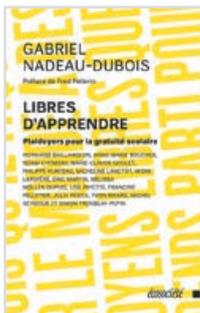
De gauche à droite : Benoît Boisvert, Zach Dufour, Annie Pullen-Sanfaçon, Oli (jeune fille trans, fille d'Annie Pullen-Sanfaçon) et Alex, petit frère d'Oli.



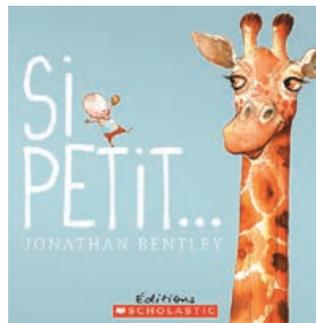
1



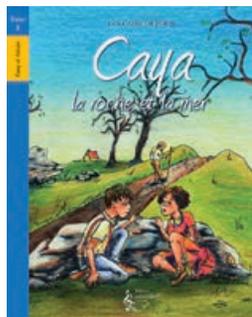
2



3



4



5



6

## 1. LE HARCÈLEMENT MORAL, ÉTAT DES LIEUX

PUF

La psychiatre et psychanalyste française, Marie-France Hirigoyen, est reconnue mondialement comme spécialiste du harcèlement psychologique au travail. Son premier livre, *Le harcèlement moral : la violence perverse au quotidien*, paru en 1998, est à l'origine de la loi française adoptée en 2002. Dans son nouvel ouvrage, elle dresse un état des lieux sur le plan international, incluant le Québec. Elle décrit aussi les causes psychologiques, sociologiques et managériales du harcèlement moral et propose des pistes de prévention. Un livre incontournable.

## 2. DICTIONNAIRE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Seuil

La souffrance au travail est au cœur d'un nouvel ouvrage de référence. Réalisé sous la direction de Philippe Zawieja et Franck Guarnieri, avec la participation de plus de 250 personnes expertes, ce livre présente plus de 300 concepts liés à cet enjeu. Les textes, brefs et complets, résument les théories, les recherches, les approches, les méthodes et les outils ayant cours dans l'étude des risques psychosociaux. Certaines professions, telles que les soins infirmiers et le travail social, font l'objet d'un traitement particulier. Une véritable mine de renseignements !

## 3. LIBRES D'APPRENDRE

### PLAIDOYERS POUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE

Éditions Écosociété

Tout a-t-il été dit sur la gratuité scolaire en 2012 ? Pas si l'on en croit la quinzaine d'intervenants interrogés par Gabriel Nadeau-Dubois dans cet essai fort éclairant. Préfacé par Fred Pellerin et postfacé par Noam Chomsky, le livre offre entre les deux des éléments de réflexion sur la faisabilité, la pertinence et le réalisme d'un projet d'éducation gratuite, de la petite enfance à l'université. À lire absolument !

## 4. SI PETIT...

Éditions Scholastic

Pas facile d'être petit : être grand, c'est tellement mieux ! Vraiment ? L'auteur, Jonathan Bentley, transporte le lecteur dans l'univers d'un petit garçon qui imagine tout ce qu'il pourrait (enfin !) faire s'il était plus grand... mais aussi tout ce qu'il ne pourrait plus accomplir... Absolument craquant ! De 2 à 5 ans.

## 5. CAYA, LA ROCHE ET LA MER

Les Éditions Colombeau

Caya est un homme mystérieux. Il vient s'asseoir, tous les jours, sur la même grosse pierre et il reste là, à fixer le large. Intrigués, Fanny et Antoine, deux enfants vivant à l'Isle-aux-Coudres, entreprennent de percer son mystère. Cette touchante histoire de Colombe Dufour, illustrée par Kim Veilleux, contient aussi un CD qui propose un bel accompagnement musical. 7 ans et plus.

## 6. LES ACTEURS NE SAVENT PAS MOURIR.

### RÉCITS D'UN URGENTOLOGUE

Lux éditeur

La mort est là, omniprésente. Elle est le fil conducteur d'un récit lumineux, d'une grande sensibilité, signé par le Dr Alain Vadeboncoeur. Les différentes histoires que l'on retrouve dans ce livre s'imbriquent les unes dans les autres, comme des mailles indissociables, et nous rappellent combien la vie est précieuse et fragile. En plus de mettre en scène l'intensité vécue par le personnel soignant de l'urgence, il partage avec finesse ses expériences personnelles marquantes ainsi que ses réflexions sur la vie et la mort.

FAIRE  
TOURNER  
L'ÉCONOMIE  
D'ICI.



LEVER  
EMPLOIS  
PARTENAIRE

---

## LA CSQ, FIÈRE PARTENAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ!

Pour plus d'information sur le protocole CSQ - Fonds, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur – CSQ au 1 800 361-5017.



Partenaire des  
activités éducatives



# Plongez dans l'histoire de la Nouvelle-France

Des activités d'exploration à ne pas manquer !



POINTE-À-CALLIÈRE

Cité d'archéologie et  
d'histoire de Montréal

Montréal

350, place Royale  
Vieux-Montréal (Québec)  
H2Y 3Y5  
514 872-9127  
pacmusee.qc.ca